L'événement de la semaine!

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 33 Saint-Boniface, le vendredi 2 décembre 1983

Une nullité

■ Le nombre des déclarations de nullité augmente régulièrement dans le diocèse de Saint-Boniface. Un phénomène social qui traduit une nouvelle réalité de l'Église catholique.

Provenchère

■ Les plans pour revitaliser le boulevard Provencher à Saint-Boniface ne se heurtent vraiment qu'à un problème peut-être temporaire: un manque d'argent.



Le vicaire judiciaire du diocèse, Fernand Desjardins

Les Perrin au Manitoba

■ À 76 ans, Tobie Perrin continue à faire de la politique. Descendant de Jean Perrin, il a tiré des vaches toute sa vie sur la ferme paternelle à Sainte-Anne-des-Chênes.

Le bien et le mal

■ En attendant **The Day After**, certains prennent la plaisanterie au sérieux. Voir l'OPINION.

L'hiver à l'OSW

■ Le dernier concert de la série Masterworks de l'Orchestre symphonique de Winnipeg s'est déroulé comme une promenade d'hiver sur les plaines russes.

Dans le bois

■ L'artiste franco-manitobain Paul Guyot expose sa collection, "Ce que je ressens dans le bois", au Centre culturel franco-manitobain.



Déjà la "joie de vivre"!

À moins de trois mois du Festival du Voyageur, quelque 350 personnes se sont réunies, mardi au Rendez-Vous de Saint-Boniface, pour la première soirée-gala annuelle de prélèvement de fonds.

Voir le texte sur l'artiste-invité, Yvon Deschamps, dans le CARNET CULTUREL.

OPINION

Les bons, les méchants et les pacifistes

Récemment parue dans le Toronto Globe and Mail, une caricature d'un homme qui se hâte de creuser un trou dans lequel il a l'intention de se construire un abri nucléaire. Pourquoi? Serait-ce le fameux film à la télévision qui abordait les conséquences d'une guerre nucléaire, **The Day After**, qui aurait provoqué cet acte frénétique? "Non, répond l'homme, ce sont les dernières discussions pour la paix qui m'ont convaincu de le faire."

Réaction compréhensible pour ce pauvre qui a dû, depuis quelque temps, entendre les analyses de certaines personnes avec "de l'influence". C'est un peu plus rassurant, pas beaucoup, d'au moins savoir qu'un abri t'attend quelque part dans le Grand Nord quand tu te fais bombarder par ces bien pensants sur notre devoir de sauvegarder la démocratie.

Évidemment, on parle des gens, issus du bon système, qui se disent prêts à mourir plutôt que de vivre comme esclaves. Ces personnes définissent "pacifistes occidentaux" comme un pléonasme. Car, d'après eux, si on est occidental, on veut la paix. Tandis que l'Est, plus précisément les Russes, a choisi un système criminel, menteur, immoral. Bref, ils sont les méchants.

Pour les bons, **The Day After** n'a rien fait de bien. Au contraire, c'est un film fataliste qui favorise la capitulation à l'URSS.

Ils plaisantent. Il le faut. C'est trop fort pour vraiment y croire. Voilà pourquoi ils méritent un certain respect. Comment réagir autrement à un sens d'humour si raffiné?

Prenons Barbara Amiel, rédacteur chevronné du Toronto Sun. "Le film n'a aucune considération pour les valeurs morales de la vie et de la liberté. On ne parle que de la valeur de la survie."

Somme toute, la journaliste torontoise aurait voulu un film qui expliquerait la raison pour l'engagement des USA dans une guerre nucléaire: "Le jour avant: les sacrifices de l'Amérique pour la liberté".

Pour sa part, François Bergeron, rédacteur en chef de L'Express de Toronto, n'a pu s'empêcher de faire part de son incrédulité face à la cause des pacifistes. Pour lui, comme pour Barbara Amiel, le scénario des relations entre les pays de ce monde est simple: il existe des bons et des méchants.

"Que les États-Unis possèdent 10 000 bombes atomiques n'est qu'une statistique; que l'URSS en possède 10 est une calamité et une source de très grand danger pour l'humanité," écrit François Bergeron.

Inutile de se gratter la tête, il suffit de rire. Nous sommes les bons et l'URSS n'est autre que cet ours enragé qui s'affile les dents sur les barres de la cage. Un King Kong qu'il faut contrôler. À tout prix.

Raison de plus de vouloir s'en prendre aux pacifistes. C'est dans l'attitude face à ces brasseurs de paix qu'on voit jusqu'à quel point la plaisanterie est prise au sérieux.

> **Les pacifistes font semblant de lutter pour la paix! Ce sont des "faibles", des "peureux"!**

D'abord, ils baptisent les pacifistes de sobriquets dignes d'une imagination féconde, voire peut-être perverse. Anarchistes, lesbiennes, pro-choix, paranoïaques, manqueurs de cause, sexuellement frustrés...

Ensuite, ils décident de jouer plus dûr. Et plus que c'est dûr, plus que c'est drôle.

On avance que les pacifistes encouragent en réalité le déclenchement de la guerre nucléaire. L'adjectif "pacifiste", associé aux gens qui marchent pour la paix, est donc placé entre guillemets. L'explication: les pacifistes empêchent, sans s'en rendre compte bien entendu, les démocraties de posséder autant de têtes nucléaires que les méchants. Ce qui met donc les démocraties à un niveau inférieur et ne peut que provoquer la guerre.

Et finalement, ces chatouilleurs d'orteils lancent la dernière pierre: les marches et les spectacles n'ont jamais arrêté une guerre. Les pacifistes font semblant de lutter pour la paix! Ce sont des "faibles", des "peureux"!

Pierre "Qu'est-ce-qu'il-peut-bien-avoir-dans-la-tête" Trudeau n'impressionne pas non plus les grands rigolards des démocraties libérales. Semble-t-il que ses démarches pour engager les grandes puissances dans des discussions qui viseraient le désarmement nucléaire n'aient pas fait fureur à Washington, à Moscou, à Londres...

Comme on oublie vite l'accord entre le Canada et les USA pour les essais du missile cruise en Alberta. Comment Pierre Trudeau a ignoré les pacifistes et est allé de l'avant avec ce projet qui démontre notre engagement envers l'OTAN.

N'empêche que le premier ministre a maintenant pris la cause des pacifistes en main. Du moins, jusqu'à sa démission.

Et voilà pourquoi les bons se sont tournés contre Monsieur Trudeau. Depuis quelque temps, ils s'esclaffent devant ses tentatives pour améliorer les relations internationales. Ils soutiennent que le premier ministre est vraiment en campagne électorale: votez libéral pour la paix ou conservateur pour **The Day After**.

Participer à la Coupe Grey quand le football ne t'intéresse même pas semble être un moyen plus acceptable de faire sa campagne électorale. C'est le cas pour Brian Mulroney. Un autre des bien pensants qui arrivent à sourire en attendant demain.

Roland STRINGER

Lettres à LA LIBERTÉ

Aucune place dans notre journal

M. le rédacteur,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous dire notre désaccord; nous n'avons nullement apprécié l'article publié, ces deux dernières semaines dans La LIBERTÉ, sous la rubrique OPINION.

Qu'il y ait des couples en difficultés, des épouses blessées, c'est un fait déplorable et malheureux. Cependant, nous ne prenons aucun agrément à lire le récit d'une vie de misère, nous n'éprouvons que pitié et désarroi pour la personne abusée, décrivant la torture de ses intimités conjugales.

Ceux qui aiment et recherchent une telle littérature savent très bien où s'en procurer. Mais de telles publications n'ont aucune place dans un journal comme le nôtre.

Que "Marie" soit enfin "en contact avec Dieu", qu'elle ait "appris que Dieu est miséricordieux", bravo! qu'Il en soit loué! Mais les moyens utilisés et le cheminement qui l'ont conduite là, ne sont pas nécessairement partagés par d'autres et ne sont pas nécessairement à être pris en exemple.

Ce n'est pas la pensée de l'enfer ou ce que nous avons "appris" qui fait que telle ou telle chose soit mal ou bien, mais bien la voix de notre conscience au plus profond de notre être et par le fait même nous rendra en paix avec nous-mêmes ou non.

Ce qui est sublime lorsqu'il est au service de l'amour peut devenir dégradant s'il n'accomplit qu'un fonction animale. C'est le plan de Dieu. Le créateur savait très bien ce qu'il faisait!

Pourquoi publier des articles qui abaissent plutôt qu'élever vos lecteurs? Nous venons d'entrer en période de l'Avent. Jésus "est espoir du monde"!

Yvonne et Marcel Jamault
Saint-Boniface, Manitoba
Le 25 novembre 1983

Acquitter Louis Riel?

Pourquoi il y a-t-il eu une exécution? Une exécution qui divisa les deux peuples de langue officielle au Canada. Une exécution qui divisa les citoyens de l'Est les citoyens de l'Ouest du pays. Une exécution qui a voulu donné une leçon aux premiers arrivés. Cette leçon que les envahisseurs n'avaient même pas su respecter.

Des citoyens canadiens creuvaient de faim dans les territoires du Nord-Ouest. On plaça les Indiens sur des réserves. On déroba les terres des Métis. La dignité humaine dans l'Ouest canadien fut violé.

Ce fut le prélude inévitable à la révolte. Les Indiens et les Métis avaient patienté assez longtemps. Les envahisseurs avaient grandement manqué de respect.

Il faudrait donc aujourd'hui acquitter complètement Louis Riel de la condamnation de haute trahison ainsi que des autres accusations portées contre lui, les Métis et les Indiens.

Riel voulait la justice, ce serait un hommage de la lui rendre. Les actions et les idées de Louis Riel persistent et pour toujours.

René Marchildon
Saint-Norbert, Manitoba
le 14 novembre 1983

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Le 8e Coup de pouce au 30 novembre

2 837 souscripteurs ont donné 53 093$

Yves et Evelyne Julien
Marguerite Molgat Hughes
Janine Dubé
Paul et Louise Tardiff
Guy et Eveline Bérubé
D. A. et Jeanne E. Larivière
Laurent LeBleu
Jeanne Ragot
Adolphe Girouard
M. La Casse
Mélanie Gallant
Aimé et Antoinette Trudel
Cécile Pharand
Denis Edward et Pauline Druwé
Yolande Lafond
Roger et Yvette Collet
E. et P. Troisfontaines
Fernand Balcaen
Laurette DeMoissac
Annette et Louis Sabourin
Ovila Bissonnette
Jean-Paul et Antoinette Bissonnette
Mme Eva Beaudry
Emmanuel et Gratia Godin
M. et Mme Edmond Beaupré
André Saquet
Marie Ange Joyal
Monique de Villers
Louis et Lucienne Champagne
Mme Emile Hupé
Mme Florence Lavoie
Yves et Claire Lemire
M. et Mme R. Audette
Adrienne A. Désilets
Noël Philippe
Guy Dérémiens
Madeleine Martin
Régina Patry
Léo et Denise Boisjoli
Ubald et Angélique Fisette
Marcel et Nicole Boulet
M. Lawson Tarbuth
Henri et Rose Létourneau
Marie A. Mondor
Armand et Marie Comeault
Emilie Chatel
Léo Hénault
Léon Dionne
Les Clercs de St-Viateur
Lucien et Agnès Landry
Jeanne et Gilles Boulet
Marie-Adèle Fontaine
Marie et Roger Le Madec
M. et Mme Odilas Lessard
Raymond et Antonia Meyres
Michael et Suzanne Girard
James et Cornelia Brown
Nicole Chatel
M. et Mme W. Perron
Laurianne Belisle
Victor Vincent
Pierre et Odile Divorne
John B. et Joséphine Labossière
Gabriel et Georgette Durand
Mme Jean-Marie Philippot



Le Dr Roland Bohémier de Minnedosa au Manitoba a gagné le concours Coup de pouce de CP AIR: un voyage pour deux à une ville canadienne desservie par la compagnie aérienne.

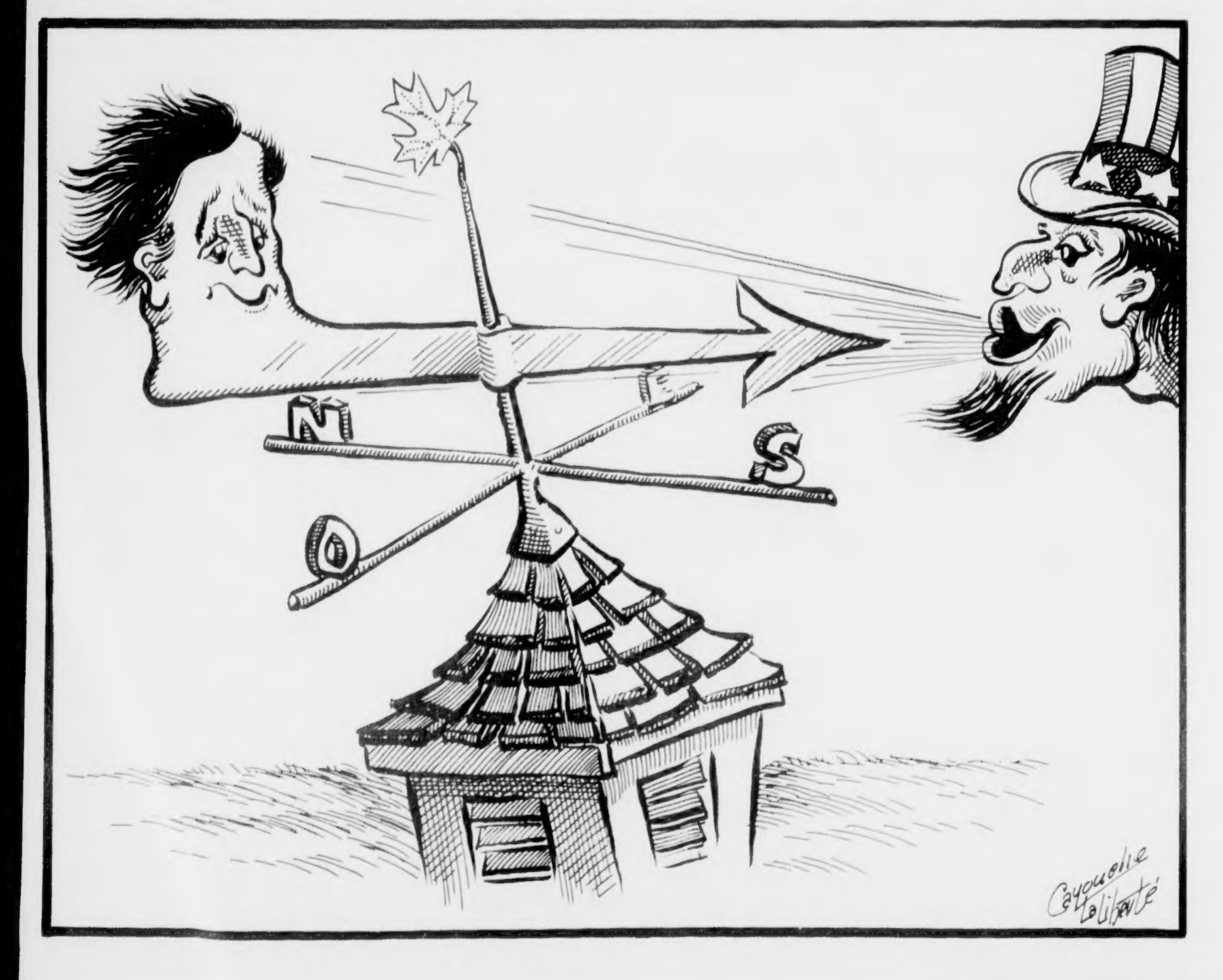
La présentation des billets gagnants a été faite par M. Arthur D'Eschambault de l'agence voyages D'Eschambault de Saint-Boniface, en présence du publicitaire de LA LIBERTÉ, Maurice Sabourin.

Le tirage du billet a eu lieu le 16 novembre dernier.

Dan et Nicole Legal
John et Paulette Hamilton
Emile et Marthe St-Arnaud
Marcel et Gisèle Lacroix
Juliette et Arthur Vermette
Fernand et Rita Labossière
Fernand et Lucille St-Amant
Soeurs du Sauveur
de Notre-Dame-de-Lourdes
Jean Armand Lesann
Gilles et Bernice Saindon
M. et Mme Edouard St-Hilaire
Camille Ste-Croix
Mme Alice Langill
Louis Perron
Mme Augustine Lagassé
Louis et Huguette Boisjoli
Lorraine Maynard
M. Louis Joubert
Mme Alice Catellier
Hervé et Noëlla Gagné
M. W. Bissonnette
Sr Corinne Chartier
Soeurs Jésus Marie de Winnipeg
Mme O. St-Godard
M. Jos Jamault
John J. et Kathleen Courteau
Lionel Dorge

Lazare et Rhéa Fouillard
Hilaire et Lucille Lemoine
André Maltais
Mme Lorraine Ferrand
Guy et Ginette Courcelles
Bernard et Christiane Dauriac
Edphat et Simone Dorge
Neil et Lorraine Watson
Ken et Lorraine Daniel
M. et Mme A. Mangin
Maurice et Paulette Abraham
Joseph Nguyen
Léona Dansereau
Rita et Robert Morin
Maurice et Diana Monchamp
Clémence Précourt
Louis et Claudette Préfontaine
Leslie et Cécile Closson
Charles et Marie Maynard
Camille Sabourin
Louis et Jeanne Fiola
Aurel Lalonde
Gerard et Irène St-Onge
Raymond et Yolande Forest
Ronald R. et Anna M. Desilets
Noël Rivard
Rolande et Roméo Verrier
Thérèse La Flèche
J. Cameron et Maxine Brown

Lucien Girard
Albert et Jeanne Beaudin
Emile et Maria Laurin
Mariette Ferré-Collet et
Normand Collet
Donat Lavallée
Léo Gelinas
Jacques et Claudette Saquet
Denis et Isabelle Catellier
M. Raoul Ferraton
P. W. et Agathe Fournier
Roger et Marguerite Smith
Lionel et Laurette Théberge
Jean Tougas
Maurice et Claudette Péloquin
Albert Fréchette
Roméo et Rosa Boulet
Florent et Céline Beaudette
Frank et Cécile Landino
Dr Michael Newman
Bernard et Odile Martel
Cathie Morgan
Marcel et Armelle Beauchemin
Daniel F. et Lorraine B. Coyle
Guy Boulet
Mme J. Charbonneau
Gilbert et Yvette Sabourin
Antoine et Marcelle Fréchette
Gaspard Fontaine



Henri et Yvette Gaudet
Louis et Linda Trémorin
Paul et Angéline Lemoine
Hervé Molgat
Arthur B. Fouillard
Thérèse Aubin
M. Jean Sas
Gertrude Rozière
Arthur LeBlanc
Mme Jeanne M. Perreault
Lise Pinsonneault
Antonio Grenier
M. et Mme H. Delaquis
Jean-Pierre et Lina Noël
Laura et Emile Couture
Diane Payment
Grant et Monique Henderson
Maurice Aubin
M. Albert Tellier
Monique Robidoux-Ting
Odette Jobin
J. J. et Joan Grenon
Léonard et Marcelle Marcoux
Pierre et Evelyne Beaudoin
Norbert et Claudette Bérard
M. et Mme Arthur Ross
R. et G. Poirier
Armand Bédard
Claude Blanchette
Léo et Agnès Giasson
Ronald et Carolyn Duhamel
Jeannine et Jean Gisiger
Marie-Rose de Rocquigny
Donald Smith
Denis St-Godard
M. A. G. Morier
Mme Constance Bradet
Doraine Empson
Jean et Maria Balcaen
H. J. et Marie J. Campagne
Angéline Aubin
Réal Bérard
M. et Mme Jeanne Alire-Demers
Marcel Guenette
M. et Mme Emile Marcoux
Marcel Côté
M. Wilfrid E. Lévêque
Dr Ray Piché
Luc et Hélène Trudel
Noël et Suzanne Brétécher
Lionel Boulet
Michel Fourcade
William et Shirley Loewen
A. J. Boily
Oscar Gagnon
Antoinette Delaquis
Marcien et Fleurette Laurencelle
Délia Delorme
Lise Audette
Roland et Bernadette Robert
Benoit et Lilianne Lambert
M. Omer Marcoux
M. Jean Charles Poirier
Dolorès Gosselin et Albert Lepage
Jeanne Carrière
Mme Bernard Clément
Dr Maurice et Mme Marjorie Gyde
Rénald et Lucille Massicotte
Léo et Thérèse Nadeau
Conrad et Gilberte Levasseur
Roland et Edith Pantel
Robert Palud
Joseph E. Joyal
Monique et Albert Rioux
Lionel et Nicole Saurette
M. Guy De Margerie
Mme Venance Guenette
Evelyn et Paul Carrier
Mlle Catherine Dupont
Florent et Berthe Robert
Laurent et Clémence Himbeault
Michel et Pauline Boucher
M. Jules A. Champagne
Marcel Roch
Gerald Boulet
Lucienne Dumaine
Bernard R. et Yvonne Ayotte
Grégoire E. Trudeau
Lucien et Patricia St-Vincent
Aline et Denis Gosselin
Jacques et Gloria Tétrault
L. Noella Muruve
Jules et Lorraine Hébert
David et Huguette Dandeneau
Lucille Daudet
Claire Lavack et Léontine Rioux
Robert et Cécile Rey
Évangéline Lapointe
Mme Marie Vrignon
Gilles et Dagmar Gauthier
Alice Bell
François Lafortune
M. A. Monette
Norbert et Henriette Cenerini
Joseph et Fédora Smith
Henri Damphousse
Dr Albert De Pape
Léontine Cancade
Rosaire et Edmée Fortier

DOSSIER

La nouvelle absolution

On ne parle pas d'*annulement* parce que le mot n'existe pas.
On n'écrit pas *annulation* parce que le mot est incorrect.
On doit dire *déclaration de nullité*
et commencer à en discuter beaucoup plus.

L'Église juge un lien et non des personnes

"Quand on divorce, il faut passer son temps à s'expliquer, se justifier. Tout le monde veut te juger, veut savoir qui est responsable. On se trouve dans une position de vulnérabilité, de faiblesse. Mais si le mariage est annulé, alors ils peuvent te pardonner parce qu'ils se disent: ça devait être grave."

Ce commentaire de Mme X... est-il typique des personnes qui cherchent à obtenir une déclaration de nullité de leur mariage? Peut-être. Mais une chose est certaine: le tribunal matrimonial diocésain de Saint-Boniface a enregistré, l'année dernière, 132 demandes de déclarations de nullité. Durant la même période, 102 ont été accordées. Un véritable phénomène social.

Les chiffres fournissent la meilleure indication de l'étendue du phénomène. Dans le diocèse, alors que le nombre de mariages a tendance à diminuer au fil des années, celui des demandes de déclarations de nullité augmente.

1977: 795 mariages et 106 demandes de déclaration de nullité; 1978: 649 et 131; 1979: 700 et 123; 1980: 670 et 127; 1981: 500 et 97; 1982: 450 et 132. Précisons aussi que près du tiers des cas traités à Saint-Boniface touche des non-catholiques.

Évidemment, demande de déclaration de nullité ne signifie pas que l'Église accède à la demande. Ainsi, le responsable au niveau diocésain, l'abbé Fernand Desjardins, estime que "environ 60 pour cent des causes inscrites aboutissent à un jugement favorable".

Ce pourcentage risque de sembler énorme pour des catholiques auxquels on a toujours dit et répété que deux catholiques se mariaient pour la vie, pour le meilleur et pour le pire car le lien du mariage était indissoluble.

Mais Vatican II, voilà une vingtaine d'années, a introduit une nouvelle dimension au mariage. Avant le concile, le mariage était défini comme un **contrat**. Après Vatican II, comme une **alliance**. La définition **légaliste** laissait la place à une approche résolument **humaniste**.

Le sacrement a-t-il existé?

Dorénavant, un mariage "c'est une communauté de vie et d'amour, à base de relations interpersonnelles en vue de la totalité du bien du couple, explique Fernand Desjardins. Le mariage, c'est l'engagement le plus exigeant".

Quand les autorités religieuses discutent la possibilité d'une déclaration de nullité d'un mariage, elles portent un jugement de valeur sur la qualité de l'engagement ou du consentement des partenaires.

Jamais le tribunal ne se prononce sur les personnes. Il juge la qualité du lien qui a uni deux personnes. "C'est le consentement qui fait le mariage, souligne l'abbé Desjardins. Un jugement est donc porté sur la qualité du consentement et de l'engagement."

En gros, les juges se posent la question suivante: les éléments essentiels pour faire un mariage étaient-ils réunis au moment de l'union? Car pour que le sacrement existe, il faut que l'engagement soit vrai, délibéré, volontaire, mutuel aux yeux de l'Église.

Si le tribunal croit que les conditions essentielles n'existaient pas lors du mariage, alors il déclare l'union nulle. Donc les juges considèrent que le sacrement conféré n'a aucune valeur, n'a jamais existé.

D'où la nuance fondamentale entre une **annulation** et une **déclaration de nullité**.

L'annulation implique qu'une chose cesse d'exister. Tandis que la nullité signifie que cette chose n'a jamais vraiment existé.

Une différence qui peut sembler très subtile, mais à laquelle Fernand Desjardins tient absolument.

Car accepter l'annulation serait reconnaître que deux catholiques, dont le mariage possède toutes les qualités requises, puisse être rompu. En d'autres mots, cela reviendrait, pour l'Église catholique, à accepter le divorce.

Bernard BOCQUEL



À l'intérieur de cette carte de souhaits, on peut lire, en lettres moulées en relief: "Puisse ce moment de votre vie être des plus touchants et apporter la garantie d'un bonheur des plus charmants. Que cette vie nouvelle dans laquelle vous entrez vous soit douce et fidèle et des plus enchantées. Félicitations". Malheureusement, aux messages idylliques peut succéder un dur réveil: séparation, divorce, déclaration de nullité.

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

Pourquoi un mariage peut être déclaré nul

Il y a du nouveau dans l'organisation des tribunaux matrimoniaux au pays. Depuis le 27 novembre, les décisions rendues par tribunal diocésain de Saint-Boniface ne sont plus finales. Elles ont automatiquement en appel.

Jusqu'en 1947, presque toutes les causes matrimoniales étaient étudiées et jugées à Rome. Puis les autorités religieuses ont décidé de créer des tribunaux religieux. Il y en a huit au Canada. Ensuite, les tribunaux diocésains ont été établis. Le tribunal diocésain de Saint-Boniface relève du Tribunal régional de Régina.

La taille des tribunaux varie. Certains sont composés d'une dizaine de personnes; autres de plus du double.

Le responsable du tribunal porte le titre de vicaire judiciaire. L'abbé Fernand Desjardins est le vicaire judiciaire du tribunal diocésain de Saint-Boniface. Il est assisté de cinq juges et dispose des services d'une secrétaire et d'un auditeur à temps plein.

Jusqu'au 27 novembre, avant la mise en vigueur du nouveau droit canon, un jugement collégial de trois juges était prononcé d'une manière finale. Maintenant, la procédure d'appel est obligatoire.

En pratique, cela signifie qu'un seul juge du tribunal diocésain se prononcera sur la validité d'un mariage. Cette décision sera examinée collégialement par le seul tribunal d'appel, situé à Ottawa.

Tout est transitoire aujourd'hui

Selon l'ancienne procédure, il fallait en moyenne de deux à trois ans avant qu'un jugement ne soit rendu. Les délais augmenteront-ils? Fernand Desjardins "espère que ce ne sera pas plus long".

Le tribunal matrimonial, c'est "un service pastoral de l'Église qui accueille des personnes vivant une situation spécifique: la rupture définitive d'un mariage. Ces personnes demandant à l'Église de juger et de se prononcer sur la validité ou la non-validité de leur mariage."

Le tribunal est appelé à se prononcer sur deux types de causes: **administratives** et **formelles**.

Pour schématiser, disons que les causes administratives couvrent le côté technique. Exemple: si un catholique se marie dans une autre Église sans l'approbation de l'évêque, le mariage peut être déclaré nul par l'évêque du lieu. L'impuissance et la non-consommation de l'union relèvent aussi des causes administratives.

Mieux organisé

Mais ce sont les causes formelles de très loin les plus nombreuses: eles constituent 90 pour cent des cas.

Parmi les chefs de nullité, on trouve: le défaut de consentement, le défaut de discernement de jugement (*c'est-à-dire une immaturité transitoire: une personne ne peut évaluer clairement que ce comprend le mariage*), l'incapacité de remplir les obligations maritales.

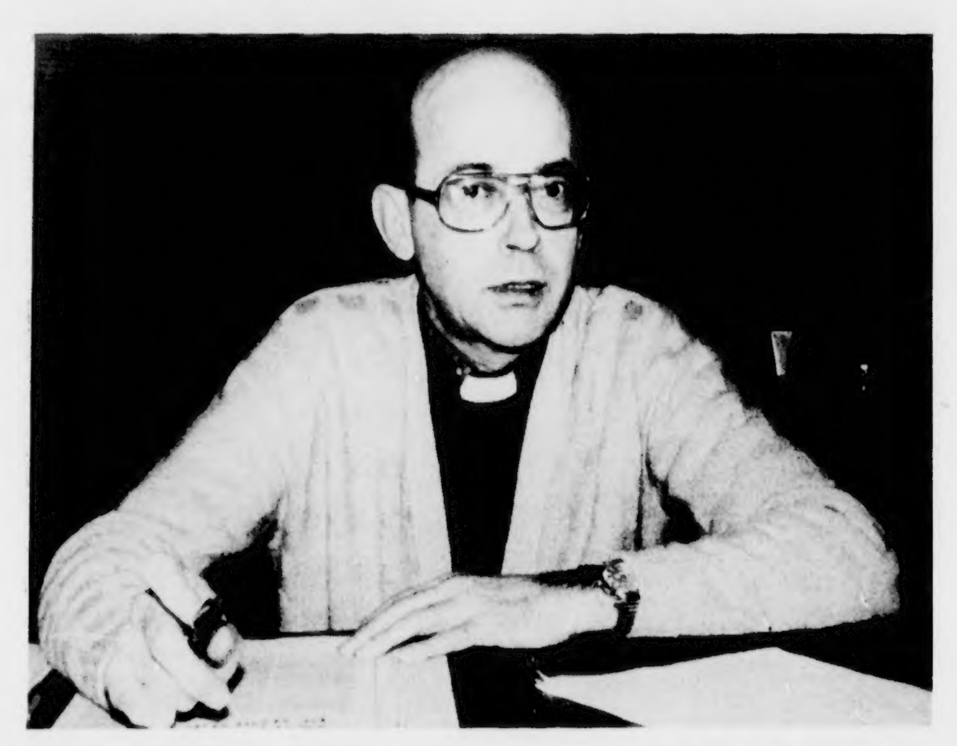
Au Canada, quelque 3 000 déclarations de nullité sont accordées annuellement, ce qui représente le cinquième des mariages catholiques.

Les raisons de la hausse considérable des déclarations de nullité sont liées à une multiplicité de facteurs: la population augmente, les tribunaux sont mieux organisés, les possibilités de déclarations sont plus nombreuses, le nombre de séparations et de divorces a grimpé ces vingt dernières années.

L'abbé Fernand Desjardins évoque aussi "la notion de permanence qui fait défaut. Tout est transitoire et cette mentalité se transpose dans le mariage. Par ailleurs, il y a une immaturité prolongée chez les jeunes, et le contexte social favorise le divorce, car la dimension chrétienne existe moins dans le mariage".

Mais il ne faudrait toujours pas passer sous silence des causes comme l'infidélité ou l'alcoolisme. Le tiers des cas de nullité tenant à l'abus de l'alcool. Des problèmes qui facilitent une déclaration de nullité. Comme le souligne le vicaire judiciaire: "Aussitôt qu'il y a destruction, il y a déviation."

Bernard BOCQUEL



L'abbé Fernand Desjardins, le vicaire judiciaire du tribunal matrimonial diocésain de Saint-Boniface. "On chemine avec eux."

Le coût: 400$

Voici quelques chiffres tirés du rapport annuel 1982 du Tribunal matrimonial de Saint-Boniface.

888 entrevues avec des témoins ont été menées, 31 témoignages ont été enregistrés à la demande d'autres tribunaux.

Pour ce qui concerne les 102 déclarations de nullité accordées, 71 touchaient des mariages entre deux catholiques; 22 des mariages mixtes; 9 des mariages entre non-catholiques.

L'époux était âgé en moyenne de 21.9 années lors du mariage; l'épouse 19.7. La moyenne de la durée des mariages tournait autour de 7.7 années. La moyenne du nombre des enfants s'élevait à 1.03.

Le tarif pour la déclaration de nullité est fixé à 400$. "Mais, précise l'abbé Fernand Desjardins, la question financière n'est pas un obstacle. Les gens payent ce qu'ils peuvent, quand il peuvent, selon leur mode de paiement."

La suite du DOSSIER en page 6:

"Plus heureuse que l'Église est plus humaine"

REPÈRES

Déficit en baisse et défense

Le gouvernement du Manitoba prévoit que son déficit sera d'environ 10 pour cent moins élevé que prévu en février dernier. Ceci représente une réduction de près de 58 millions de $, ce qui établirait le défit à 521 millions de dollars. La baisse est attribuée à une augmentation d'un demi pour cent des revenus du gouvernement et à une réduction d'un pour cent des dépenses. Les hausses de revenus les plus marquées ont été au chapitre des taxes sur l'alcool, l'essence, les mines et les ventes.

Vic Schroeder a défendu le déficit de plus d'un demi milliard de dollars de son gouvernement. Le ministre des finances a précisé que chaque 100 millions de dollars de dette a permis de conserver 5 000 emplois dans la province. Il a ajouté que ceux qui critiquent le déficit ne seraient pas prêts à vivre dans une province où il y a plus de 20 000 chômeurs de plus. Il a souligné que ceci ne ferait que détruire la confiance des investisseurs et des consommateurs.

Je suis heureuse que l'Église est plus humaine

Contrairement à un préjugé généralement admis, il y a environ 40 pour cent d'hommes qui soumettent une demande de déclaration de nullité de leur mariage. Pour quelles raisons?

Le responsable du Tribunal diocésain, l'abbé Fernand Desjardins, distingue trois motifs principaux: une personne a un nouveau projet matrimonial qu'elle veut célébrer en religion; une personne veut régulariser sa situation; une personne veut être en paix avec sa conscience.

D'après l'abbé Desjardins, "il s'agit en général de gens dans la trentaine, de tous les niveaux sociaux, mariés souvent jeunes et qui veulent se libérer, avoir une paix intérieure, sentir qu'un avenir s'ouvre devant eux".

"C'est un travail essentiel de l'Église de répondre à des personnes qui demandent son aide dans des situations où l'Église doit exprimer son esprit de miséricorde et de compréhension."

"Nous rencontrons des gens qui se confient pour la première fois, qui suivent une espèce de cheminement. On chemine avec eux dans une atmosphère aussi dégagée que possible. Ici, il n'y a pas d'affrontement. Le tribunal de l'Église vise le mariage et non les individus."

L'Église s'est réveillée

Mme X..., dont le mariage a été déclaré nul, confirme les propos de l'abbé Desjardins. "Je n'ai pas eu l'impression d'être jugée. Ils ont été aussi délicats qu'ils pouvaient l'être." Mme X... n'a vraiment pas cherché une déclaration de nullité: "Je l'ai pas fait pour moi. Surtout pour les parents. Pour eux, des catholiques ne peuvent pas divorcer. Quand on se marie, on s'engage pour la vie. Pour moi, 'l'annulation' n'a pas changé grand chose auprès de mes parents."

"C'est une expérience très traumatisante. Je ne le referai pas. C'est plus dur que le divorce, on va plus en profondeur dans l'affaire. Il faut vraiment se mettre à nu. Tout est enregistré; c'est intimidant. C'est comme une confession."

"Ils posent beaucoup de questions sur l'état d'esprit avant le mariage et après la séparation, pour voir jusqu'à quel point on est conscient des problèmes du mariage. Ils évaluaient les motivations. Ils donnaient beaucoup d'importance aux cours de préparation de mariage. Moi, j'en avais pas pris."

Refaire sa vie

Mme Z... vient aussi d'obtenir récemment sa déclaration de nullité. Avant même d'être légalement divorcée. Ce qui est plutôt rare, puisque l'Église souligne que la déclaration est plus facile à obtenir si le divorce a déjà été prononcé.

Mme Z... a appris la nouvelle avec soulagement. "J'étais contente. Mon avenir dépendait de la réponse. J'ai l'intention de me remarier dans l'Église catholique. Pour moi, la religion est importante."

Contrairement à Mme X..., "Je serais prête à repasser à travers la même expérience. Je suis heureuse que l'Église est plus humaine. Dans un foyer, tu peux pas savoir ce qui se passe entre deux personnes. L'Église s'est réveillée. Elle accepte que des gens ne doivent pas payer toute leur vie pour une faute. Elle donne la chance à quelqu'un de refaire sa vie. Je suis d'accord que l'Église donne des "annulations" autant que possible. Il faut bien vivre."

Bernard BOCQUEL

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Marx n'aurait pas pu...

M. le rédacteur,

Je me demande bien des questions... Par les temps qui courent, je me demande comment cela se fait qu'un propriétaire ne peut dire à son employé, si tu veux des augmentations de salaire ou si tu veux avoir le même salaire, il faudra que tu ailles ailleurs, car moi, mes revenus ne me permettent plus de te payer ainsi. C'est que le travail ne rapporte plus, ou ça ne se vaut plus, les gens ne l'achètent plus.

Avec nos lois, on est si bien au Canada. Ça prend au moins trois Canadiens pour faire l'ouvrage de deux Américains et leurs salaires sont moins.

On fait des grèves, c'est visible que l'industrie ne pourra plus subsister.

Dans un rapport du Manitoba Cooperator d'octobre 1981, les revenus du petit propriétaire étaient nuls. D'après le Farm Agricultural Report d'octobre 1983, le revenu total annuel était en moyenne 13 000$ et quelques-uns allaient jusqu 18 000$. Ces derniers fermiers avaie d'autres occupations en plus d'être fe mier. Le rapport se lisait comme suit: "O n'est pas des revenus depuis trois an c'est de leur dépréciation qu'ils viven Avec la vente de machineries agricoles q a baissé en flèche, qu'il soit gros ou pet fermier, le revenu est le même. Carl Ma n'aurait jamais été capable de créer un telle égalité."

Quand quelqu'un n'a plus d'emploi, c'es aux petits propriétaires d'en créer d'autre et de les payer deux ou trois fois ce que l même fait.

C'est à nous de nous réveiller aujour d'hui. Demain sera trop tard, ça sera pou le bien de tout le monde. Pensez-y.

Léonard Robidoux
Otterburne, Manitoba
le 12 novembre 1983

REPÈRES

Les droits métis

Les chefs des associations métisses des quatre provinces de l'Ouest entendent former un organisme national dont le mandat sera d'obtenir l'enchâssement des droits des Métis dans la constitution. Le président de l'association métisse Louis Riel de la Colombie-Britannique a indiqué que les Métis réclament les mêmes droits que les Indiens ont obtenus par les traités.

Par ailleurs, les accidents et la violence continuent à être les principales causes de décès chez les Indiens visés par les traités au Manitoba. 70 des 243 Indiens décédés l'an dernier au Manitoba sont morts de façon accidentelle ou violente. La drogue ou l'alcool étaient reliés à 11 de ces morts.

Avortement hors hôpital

Le Collège des médecins et chirurgien du Manitoba a réitéré sa décision de sep tembre de retirer les avortements théra peutiques de la liste des intervention interdites hors d'un hôpital.

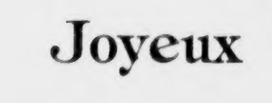
Le secrétaire du Collège a expliqué qu les conditions sanitaires adéquates peu vent être mises en place dans d'autres éta blissements que les hôpitaux, ainsi que l prouve l'expérience aux États-Unis o l'avortement est légal. Cependant, le D John Morrison rappelle que le code crimi nel du Canada devra changer avant qu'o ne puisse en faire autant au Canada.



CRITIQUE

Voir en page 10









a Provencher pose des problèmes

Il se pourrait que la revitalisation du boulevard Provencher à aint-Boniface commence dès le printemps prochain. Si un cer- in nombre de conditions est rempli.

C'est à l'occasion d'assemblée conjointe s commerçants et des résidants de aint-Boniface que l'architecte, Etienne aboury, a présenté ses dernières propositi- ons pour redonner une vie au boulevard rovencher.

Son plan ayant été une nouvelle fois en accueilli (le comité communautaire aint-Boniface/Saint-Vital a déjà donné n accord de principe), Etienne Gaboury s'employer dans les prochains mois à valuer précisément les coûts.

Aucun chiffre précis n'a encore été offi- ellement avancé. Généralement, les spé- alistes s'accordent pour dire que la fac- re s'élèvera entre un million et demi et ux millions de $.

Actuellement, le financement du projet ose un problème: l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface, qui commandite le plan Gaboury, ne dispose que de 630 000$ du *Core Initiative Program*. Il faut donc trouver au moins un autre million.

C'est là que les politiciens entrent en jeu.

Pour sa part, le conseiller du quartier Taché et président du comité de l'environnement, Guy Savoie, estime que deux questions méritent d'être posées. "Le Core a-t-il assez donné pour la rue Provencher? La planification d'Etienne Gaboury est-elle trop élaborée?"

Guy Savoie ne croit pas dans l'utilité d'un quai cérémonial sur la Rouge à la hauteur de la Cathédrale. En revanche, il appuie fermement le réaménagement du boulevard Provencher.

On sait que c'est là l'élément central du plan Gaboury: déplacer l'espace vert du milieu du boulevard pour que le trottoir côté sud n'ait pas 15 pieds de large, mais 40 pieds. Le déplacement de la chaussée est prévu entre la Taché et la Langevin. Sans cette relocation, les projets de l'architecte s'écroulent.

Une rénovation

Pourtant, le directeur de l'Association des commerçants, Gerry Hamel, pense que les travaux pour la réfection de la Provencher pourraient commencer au printemps avec l'aménagement des trottoirs. Il semble que les responsables du Core ont hâte de voir du concret, car politiquement, ça paraitrait bien que l'affaire débloque aux yeux du grand public.

L'ennui, c'est que certains pourraient bien décider, une fois les trottoirs arrangés, que la Provencher est assez jolie pour attirer la business et les gens. Une opinion qu'Etienne Gaboury ne pourrait concevoir.



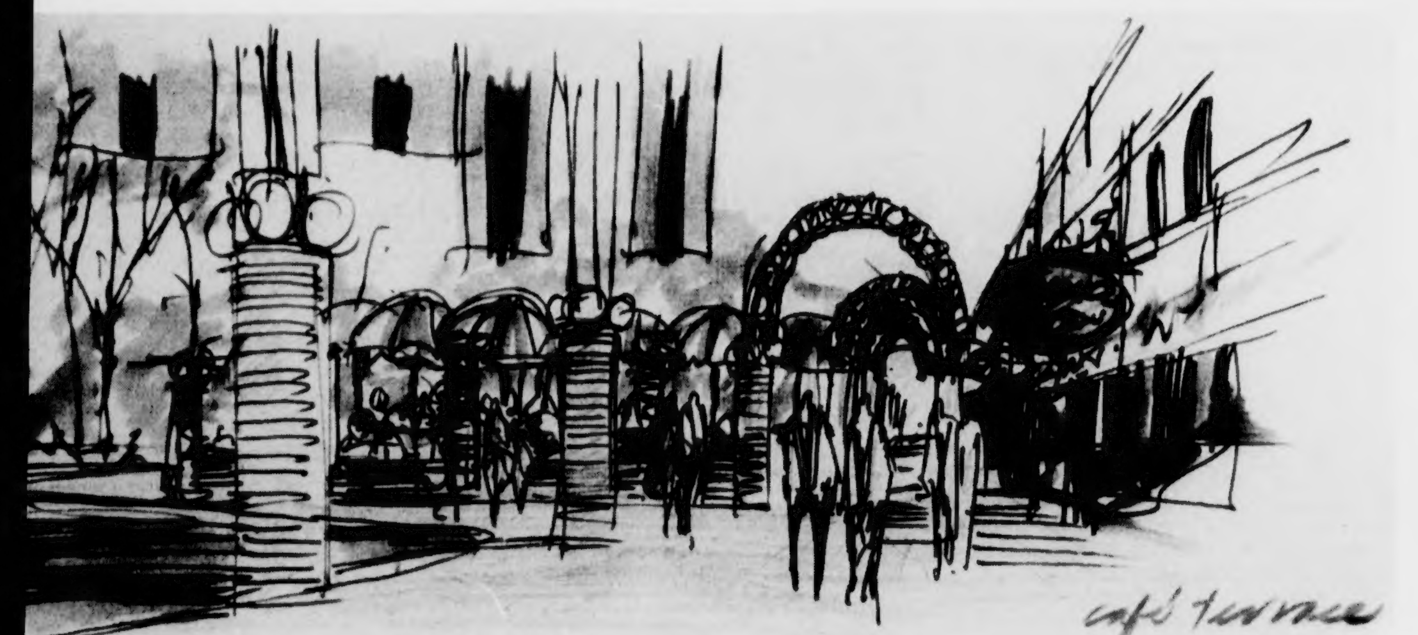
Etienne Gaboury devant une maquette de son plan.

Lui qui affirmait: "La chose la plus importante à saisir, c'est qu'on appuie une rénovation urbaine de fond et non superficielle. Des nouvelles vitrines et des nouvelles enseignes ne suffisent pas."

Guy Savoie reconnait qu'il existe un danger que le développement de la Provencher ne puisse se faire complètement lorsqu'il souligne: "D'après moi, la première des choses à faire, c'est déménager la chaussée. Une fois la chaussée déménagée, il faudra bien faire le reste. Il va falloir demander aux administrateurs de la ville combien coûtera le déplacement de la chaussée?"

Le président du comité de l'environnement est "optimiste" quant aux chances de réalisation du plan Gaboury. Un optimisme qui, bien que parfois nuancé, règne chez la plupart des gens impliqués dans la revitalisation de la Provencher.

Bernard BOCQUEL



Une vision artistique de la Provencher revitalisée

es résidants ont établi leurs priorités

Seulement une centaine de personnes se sont déplacées la semaine dernière pour assister à l'assemblée annuelle de l'Asso- ciation des résidants du Nord de Saint-Boniface.

Le directeur de l'Association, Gerry Hamel, "est un peu découragé du nombre de personnes présentes". Il comptait sur une assistance de 300 personnes. Un espoir justifié, dans la mesure où l'assemblée annuelle a été précédée d'une campagne de promotion. L'organisation compte maintenant 500 membres (1$ la cotisation).

Parmi les éléments du plan d'action pour l'année à venir, notons:

- Appuyer les commerçants dans leur démarche de développer la Provencher.
- Préparer un programme d'encouragement financier pour assurer le développement résidentiel du vieux Saint-Boniface. Cette étude sera terminée en mars puis présentée au différents gouvernements.
- Visiter des centres ruraux pour informer et encourager les jeunes familles, qui pensent s'installer à Winnipeg, d'aller habiter dans le vieux Saint-Boniface (c'est-à-dire entre la Thomas Berry au sud et la Rouge du nord).

Les élus

- Continuer à encourager la ville de mettre des terrains en vente au nord de la Highline.

L'association a aussi changé de nom. Elle s'appelle maintenant l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface.

Voici la liste des gens élus au conseil d'administration: Henri Lambert, Roger Dufresne, Gilles Pelletier, Dave MacIntosh, Susan Cameron, Mme L. Lussier, Mme L. Balmer, Irène Grégoire, Ken Samuda, Martie Pelletier, Ted Dupuis, Juliette Phaneuf, Suzanne Prince, Laurence Balmer, Patricia Dufresne, Helen Hearn, Val McPherson, Denise Doiron, Jean Paille, Eva Backman, France Lemay.



Le président sortant de l'Association des résidants, Henri Lambert.

La première réunion du conseil est prévue d'ici une dizaine de jours. Un exécutif sera choisi à cette rencontre. L'actuel président est Henri Lambert.

B.B.

LE CARNET CULTUREL

Tape du pied en Tunisie!

Un folkloriste? Peut-être. Cela dépend du ton dans ta voix quand tu le dis. Du moins, lorsque tu parles d'Alain Lamontagne.

Au Manitoba, encore une fois. Après trois Folk Festivals, la Saint-Jean-Baptiste à La Brise, la semaine sur le Québec à l'Université de Winnipeg, Alain Lamontagne revient passer une semaine à Saint-Boniface.

Son deuxième disque, **Second souffle**, est une réalisation de Paul Piché. Contenant plusieurs de ses propres compositions, on y retrouve l'influence de plusieurs genre de musique.

Contrairement à son premier album, on note pour celui-ci une distribution assez considérable de musiciens qui ont participé à la production. Entre autres, soulignons la présence de Michel Rivard.

La tape du pied ne se voit pas beaucoup. Surtout avec l'énergie d'un Alain Lamontagne. D'ailleurs, lors d'une tournée outre-mer, la tape du pied d'Alain Lamontagne a marqué particulièrement les auditoires tunisiens.

Maintenant, avec un nouveau gérant, Alain Lamontagne prend en quelque sorte un second souffle. Son deuxième disque s'est mérité un lauréat au gala du disque québécois et son auteur n'est pas sans projets pour l'année à venir.

Au Québec, certains l'ont déjà traité de vieux jeu, quétaine, folkloriste. Du côté anglophone, il est apprécié par la majorité. Ses concerts au Folk Fest de Winnipeg en sont la preuve. Il reste qu'il est plus à l'aise dans sa langue maternelle.

Au Canot du Rendez-Vous (voir Calendrier).

Un contrat pour M. Bonheur?



Yvon Deschamps, les fesses...

Non, ce n'était pas le premier spectacle d'Yvon Deschamps au Manitoba. Contrairement à ce qu'on écrivait la semaine dernière. Espérons que son deuxième ne sera pas son dernier!

Deschamps, live. Un spectacle que le Manitoba francophone connaît trop rarement.

Plus souvent

M. Bonheur, comme l'a appelé Yvon Deschamps, n'habite pas dans tous les foyers. Il y des foyers qu'il ne visite même pas. Trop souvent, il s'installe dans la maison de la famille Aisé. Mais même là, M. Bonheur ne signe pas de contrat de vie.

Le spectacle d'Yvon Deschamps a présenté un monde qui cherche le bonheur. Rien de plus drôle que la triste quête du bonheur de tous les gens qui habitent la terre: la femme mère, le handicapé, le citoyen de l'an 2500, la tapette libre.

Il faudrait voir des Yvon Deschamps plus souvent...



L'équipe de Nico et Niski et l'étoile de Noël fait, encore une fois cette année, une tournée des écoles. On verra si le chef Voix-du-Tonnerre sera aussi méchant que l'année dernière...

Lavoie cherche des excuses

Attention! Daniel Lavoie, petit gars de Dunrae, n'a pas fini de nous surprendre. Un coup d'oeil à l'Hebdo-Palmarès suffira pour s'en rendre compte.

Un nouveau disque de Daniel Lavoie est en vente présentement dans les boutiques. **Tension et Attention** s'annonce un disque différent. "C'est mon plus important projet, parce que je suis allé cherch ce que je voulais entendre."

Que voulait entendre Daniel Lavoie? "U son transparent, propre, clair, défini, av plus de profondeur."

Et puis après? "Je sortirai prochain ment un microsillon en anglais. Certain chansons pour ce projet sont traduites français. Je dois avouer que travailler anglais ne me gêne pas. Je prends auta

Le CALENDRIER



Un second souffle pour Alain Lamontagne, au Canot en fin de semaine.

Jeudi 1

- Le Foyer du CCFM présente "Folk" av Bruce Waldie du jeudi au samedi.
- Les ateliers du Père Noel pour enfan débuteront au CCFM.
- Le Canot du Festival du Voyageur mett en vedette Alain Lamontagne du jeudi a samedi.

Lundi 5

- Le film "Diva" de Jean-Jacques Beine pourra être vu au Cinéma Main à 20h00

Mercredi 7

- Une soirée de rock & roll aura lieu a théâtre Playhouse jusqu'au 12 décembr
- "Sister Mary Ignatius explains it all fo you" et "The actor's nightmare" de Chris topher Durang seront représentées a théâtre Warehouse jusqu'au 24 décem bre.
- La Galerie d'art de Winnipeg présen tera le film "Miller Brittain" sur ce peintr de la côte atlantique, à 12h00.

LE FILM DE LA SEMAINE



"Diva"

Le premier film du jeune cinéaste français, Jean-Jacques Beineix. C'est un suspense très bien réussi!

Au Cinéma Main, le lundi 5 décembre seulement, à 20h00 (non recommandé aux enfants).

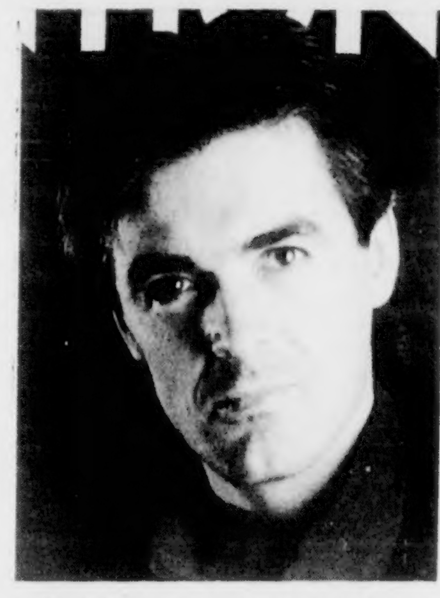
de plaisir à travailler en anglais qu'en français. Et je dois dire que je préférerais chanter en Amérique du Nord qu'en Europe."

Et quand le retour au Manitoba pour un spectacle? "C'est difficile de faire un spectacle au Manitoba. Le public n'est pas vaste. J'espère que ce sera bientôt. Je cherche toutes les excuses pour aller faire un spectacle au Manitoba."

Roland STRINGER

OPINION

Voir page 2



Daniel Lavoie, numéro 2 à l'Hebdo-Palmarès.

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation.**

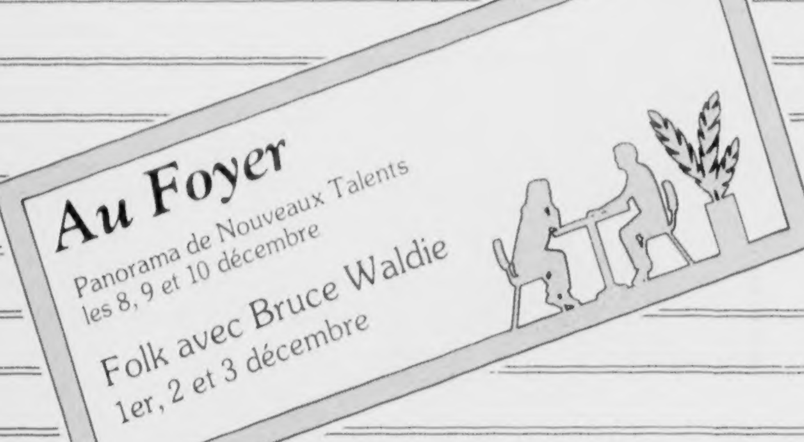
Du côté français:

1/2 - **Corbeau**
Tit Verrat
2/4 - **Daniel Lavoie**
Tension attention
3/3 - **Terapi**
Espèce de stress
4/1 - **Michel Rivard**
Rumeurs sur la ville
5/8 - **Jackie Quartz**
Mise au point
6/9 - **Fab 5 Freddy**
Change the Beat
7/5 - **Claude Dubois**
L'esprit nous guette
8/6 - **Lucien Francoeur**
Wet Job
9/7 - **Sylvie Tremblay**
Mélé
10/— - **Sylvie Boucher**
Dans les rues de New York

Du côté anglais:

1/3 - **Pat Benatar**
Love is a battlefield
2/5 - **Culture Club**
Karma Chameleon
3/1 - **Parachute Club**
Rise up
4/2 - **The Fixx**
One thing leads to another
5/4 - **Jo Boxers**
Just got lucky
6/10 - **Yes**
Owner of a lonely heart
7/9 - **Rough Trade**
Weapons
8/6 - **Genesis**
Mama

au Centre...



Ciné-série

au Cinéma Main
243, rue Main
à 20h00
le 5 décembre:

Diva
de Jean-Jacques Beineix
Ce film a mérité un César meilleur premier film en 1982.

Notre prochain film:
Pourquoi pas! de Coline Serreau



500 choristes vous chantent une nouvelle extraordinaire!

les 9 et 10 décembre à 20h00
Salle Pauline-Boutal
billets de 5,60$ à 8,00$

Exposition

ARTISTES! ARTISANS!
SORTEZ DE VOS ATELIERS!

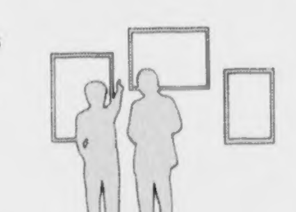
Voulez-vous exposer vos oeuvres au CCFM?

Le comité de sélection choisira les expositions pour la saison 1984-1985 avant la fin janvier 1984. Veuillez soumettre votre proposition en incluant les éléments suivants:

- une proposition écrite
- un curriculum vitae
- une série de dix à douze diapositifs d'oeuvres récentes.

Date limite: le 22 décembre 1983.

Ce concours vise tous les artistes et artisans franco-manitobains; que ce soit des groupes, des individus, des "bien-connus" ou des "pas-encore-découverts".



- Atelier du Père Noël

Chers amis,

Ho! Ho! Ho! J'ai ha-ha-hâte de voir tous les petits enfants à mon atelier entre le 1er et le 21 décembre!

Il y aura des tours de l'atelier pour voir les jouets, des danses chantées, des jeux et des pièces de marionnettes "Le Petit Chaperon Rouge visite la Mère Noël".

J'espère que vous allez me visiter!

Père Noël

Les samedis 10 et 17 décembre de 12h00 à 16h00
Billets 1,00$ par enfant, gratuit pour adulte accompagné
Ateliers du lundi au vendredi - par réservation seulement
Ce programme vise les enfants de 6 ans et moins.



Salon d'Artisanat

Poterie
Tissage
Bois
"Papier Magique"

On l'appelle:
Artisanat

au Salon d'Artisanat
du 8 au 11 décembre
jeudi et samedi:
12h00 à 22h00
vendredi: 10h00 à 22h00
dimanche: 10h00 à 18h00



Pour plus de renseignements: 233-8972
340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Centre Culturel Franco-Manitobain

Le 4e de la série Masterworks de l'OSW

Une randonnée dans les plaines russes

Pour coïncider avec la venue des premières neiges, l'Orchestre symphonique de Winnipeg s'est hâté, samedi dernier, à offrir à son auditoire un pot-pourri de mélodies slaves. En effet, le 4e concert de la série Masterworks a été dominé par ces airs exotiques qui présentent un aperçu de la mentalité slave tout en brossant des images de plaines enneignées.

En premier lieu, on a interprété l'**Ouverture Carnaval** d'Oskar Morawetz. Par cette oeuvre, le compositeur canadien manifeste avec zèle son attachement à sa Tchécoslovaquie natale. Dès les premières mesures, on remarque le ton folklorique qui donnera, comme le titre le suggère, un air de fête. Le tout a un effet amusant et prend fin avec une explosion de sons richement colorés.

Le Finlandais Sibelius a souvent été décrit comme étant un romantique perdu dans le 20e siècle. Cette constatation peu s'appliquer aux symphoniques **Finlandia** et **En Saga**. Pourtant, le **Concerto pour Violon en Ré mineur, Op. 47** est un mariage unique du Romantisme et du Modernisme.

Le premier mouvement, Allegro Moderato, est très mystérieux et sombre. Il se situe entre la mélancolie et de désenchantement. Désenchantement avec une ère qui promet d'être ténébreuse? Peut-être. Chose certaine, il y a de quoi à émmerveiller les mélomanes un peu plus expérimentés. Le soliste Andres Cardenes a exécuté les passages difficiles avec compétence et avec une grande sensibiité.

L'adagio di molto fait continuer la tristesse mais avec moins de mystère et plus de tendresse. C'est avec l'Allegro ma non tanto que Sibelius quitte le pessimisme et s'élance avec joie dans une série de danses slaves. Quel contraste et quelle exubérance! Bravo Andres Cardenes pour un encore, l'Adagio d'une **Sonate en Sol mineur** de Bach.

Si le **Concerto pour Violon** de Sibelius a de quoi à emmerveiller les plus expérimentés, la **Symphonie #1 en Sol mineur** dite "Rêves d'hiver" de Tchaikovski est fortement recommandée au novices pour sa beauté et sa charmante simplicité.

Elle évoque à la fois des randonnées en traineau, des promenades solitaires à travers les plaines enneigées de la Russie et les danses slaves des paysans que Tchaikovski admirait tellement. Ce sont l'Adagio cantabile et la Finale qui ont vraiment valu la peine. Car l'exécution de Maestro Koizumi fait facilement compétition avec celle de Ricardo Mutti et l'orchestre de Philadelphie.

Daniel BAHAUD

Paul Guyot expose au CCFM

"J'ai pitié des gens qui n'ont vu l'hiver"

"Je suis du même avis que le vieux noir qui disait: Dieu ne nous envoie jamais du mauvais temps." Il ne pouvait pas en être autrement pour Paul Guyot.

"Quand il y a une tempête, je pars avec mon appareil. J'adore les orages d'été, surtout dans le *bush* ou sur les plaines," nous apprend ce peintre franco-manitobain.

Drôle de coïncidence! Tout comme les gens prennent l'habitude de sacrer contre la neige qui cause des embourbements aux carrefours les plus importants, Paul Guyot offre sa perspective de la nature en présentant son exposition, "Ce que je ressens dans le bois".

Une exposition du Manitoba, des gens qui l'habitent, de ses saisons et des animaux sauvages qui courent à travers ses forêts et ses champs.

Des clôtures de fil de fer barbelé entourées de neige, un vieux Chippewan qui fume paisiblement la pipe, un coyote seul dans le *bush*, des élévateurs de grains au fin fond des plaines...

Voilà ce que propose Paul Guyot, celui qui "fait de la photo pour découvrir et de la peinture pour créer".

"La majorité des gens se plaint du temps. Il fait trop froid, trop chaud. Trop de neige ou de pluie. J'ai pitié de ceux qui n'ont jamais vu l'hiver. J'espère que mes tableaux et photos démontreront pourquoi j'ai pitié de ces personnes."

Depuis son retour de la deuxième guerre mondiale, Paul Guyot pratique la peinture à l'huile. Avec des couteaux! "Pendant que j'étais en garnison en Birmanie, je faisais de la peinture à l'eau. Un confrère, qui était artiste, m'avait suggéré de changer à l'huile. C'était une bonne suggestion car avec l'eau, on ne peut pas retravailler un tableau. Dans mon cas, il arrive que je passe plus d'un mois sur la même toile."

Paul Guyot soutient que la peinture au couteau s'avère beaucoup plus pratique et offre autant, si pas plus, de précision. Aussi, "ce ne sont pas les affaires des autres de savoir comment on peint. C'est le produit final qui compte".

"Dans la nouvelle exposition, on retrouve des projets difficiles. Certaines peintures ont demandé beaucoup de temps et d'effort. Par exemple, il y a une toile avec un coyote qui n'a pas été facile. Puisque je l'ai placé dans un tout autre décor. Un décor où il y avait un fossé de gravois. Pour donner l'impression que c'était du gravois, il a fallu y mettre beaucoup de temps."

La tête dans le bois

Parmi la collection exposée, on retrouvera aussi quelques portraits de personnes "avec des visages qui démontrent une façon de vivre".

Une façon de vivre, c'est le moins qu'on puisse reconnaître dans l'oeuvre de Paul Guyot. La fascination pour la nature que lui a transmis sa mère est demeurée au centre de ses créations.

"Je n'ai jamais fait de peinture abstraite. Ça m'a souvent laissé très froid, cette forme d'art. Et il y a tellement de mon pays que je veux mettre sur des tableaux que je n'ai pas le temps pour autre chose."



Paul Guyot: "J'adore les orages."

Enfin, Paul Guyot estime qu'une personne émue par la nature doit être nécessairement religieuse. "Dans le bois, avec le silence et l'éclairage, on ne peut pas se trouver plus près de Dieu. Il suffit aussi de voir une coccinelle se transformer en libellule dans quelques heures: c'est un miracle."

"Il faut aussi dire que des fois, quand je suis à la messe, je me retrouve avec la tête dans le bois."

Roland STRINGER

La famille Perrin a passé 103 ans sur la terre paternelle

Tobie Perrin: "J'ai commencé avec une coppe noire."

"J'suis pas instruit, mais j'ai des fois un peu d'imagination." Tel est la mise en garde de Tobie Perrin au début de l'entrevue. Mais il a bien plus que de l'imagination: du bon sens, le coeur sur la main et, par-dessus tout, un penchant pour l'humour. "Des fois ça devient monotone, quelque chose de trop sérieux..."

La famille Perrin de Sainte-Anne-des-Chênes a travaillé la même terre pendant plus de cent ans. Tobie Perrin a tiré des vaches toute sa vie. Il a aussi poussé des idées toutes sa vie

Fermier laitier, il participait parfois, après la retraite, à quatre réunions par semaine au village dans les années les plus mouvementées

En tout, il avoue avoir fait partie de 22 organisations paroissiales, en passant par la Chambre de commerce, la caisse, la coop, le foyer Youville, la fromagerie et le comité du centenaire

Né en 1907, Tobie Perrin, comme tant d'autres, en a connu de la misère. Mais ce n'est pas de cela qu'il aime parler. Avec les années, il a appris à dire les choses d'une certaine façon. Par exemple: "Mon premier tracteur, je l'ai acheté avec un vieux cheval pas de dents. C'était mon *down payment*!

J'ai élevé deux familles," explique-t-il Son père, Philippe Perrin, est décédé en 1924, laissant à l'aîné la responsabilité de la famille de 14 enfants



Tobie et Léona Perrin. La province reconnaît, depuis quelque temps, les fermes centenaires du Mantioba.

Tobie a marié Léona Neault en 1933. Ils ont eu sept enfants, six gars, une fille. "J'ai commencé la ferme avec une coppe noire," dit-il

Le temps a passé. En 1966, ses trois derniers fils se marient tous dans l'année A 59 ans, le père décide de prendre sa retraite. "Une fois retiré, j'allais à l'étable que trois ou quatre fois par année "

C'était le temps de laisser aux autres les responsabilités. Et puis, les techniques agricoles avaient tellement changé: "J'avais beaucoup d'expérience, mais qu'est-ce que ça vaut mon expérience avec toutes les nouvelles machines?"

Cela ne veut pas dire que Tobie Perrin a arrêté de "faire de la politique". "Il ne se passe pas une semaine sans que j'écrive une lettre à un gouvernement ou un autre À propos du français, principalement." En parlant du député de Springfield, il ne cache pas ses intentions: "Andy Anstett, c'est mon homme". Il faut lui rappeler que son coin est majoritairement francophone Et on lui répond

C'est mon homme

Mais au sujet des activités locales, Tobie Perrin est visiblement déçu: "À Sainte-Anne, il n'y a plus rien qui marche, à part le curling et le hockey." Et pour l'activité économique locale qu'il a essayé de promouvoir toute sa vie: "75 pour cent des clients canadiens français vont à Steinbach pour magasiner "

Mais ceux et celles qui connaissent un peu Tobie Perrin savent que ces idées noires ne trottent pas longtemps dans la tête de ce caractère taquin. En effet, il ne manque pas une occasion pour glisser dans la conversation des propos amusants et d'en rire profondément

Voici des extraits d'un texte qu'il a préparé

Jean-Pierre DUBÉ

Les premiers dans le nord du village

C'est en 1875 que Louis Perrin arriva de l'Est du Canada pour s'installer à Sainte Anne-des-Chênes. Il n'était pas le premier déjà une soixantaine de colons vivaient dans la région, plutôt nommée Pointe-des Chênes

L'ancêtre français, Jean Perrin, est arrivé au Canada vers 1755 et s'établit à Sainte Anne de la Pérade, Québec, pour quelques années. A la fin du siècle, nous le retrouvons à Champlain, pour un certain temps et ensuite au Cap-de-la-Madeleine. C'est là que Louis Perrin se maria

Puis comme bien d'autres du Québec, Louis déménagea aux Etats-Unis, à Champion, dans l'état du Michigan. C'est dans la ville voisine de Marquette qu'il se fit embaucher avec un compagnon pour transporter le courrier à Winnipeg

Tout se fit en canot pour se rendre à la pointe du Lac-des-bois, aujourd'hui appelée North-West Angle. De là, ils se rendirent à pied à Winnipeg avec une lourde charge sur le dos. Ce trajet est devenu par la suite le Dawson Trail

Quand ils passèrent à Sainte-Anne-des Chênes, ils trouvèrent une belle terre noire qui leur donna confiance pour l'avenir de leur famille. Mais comme ils n'avaient pas d'argent et que les terres se vendaient bien dans ce temps-là sur les bords de la Seine, ils s'établirent sur un homestead qui valait moins à trois milles au nord du village. Il fallait faire beaucoup plus long pour s'y rendre afin de contourner les marais

Les moustiques étaient épouvantables ils mangeaient les boeufs vivants. Il fallait se servir de chaudières de fumée pour pouvoir faire un peu de labour et autres travaux des champs

Il n'y avait pas de revenu: pas même un sou pour envoyer une lettre à la parenté du Québec. Les Perrin vivaient peu de la terre Pour acheter des épiceries, ils charroyaient du bois à Winnipeg avec des boeufs

Une belle terre noire

Louis Perrin et son beau-frère, Ulric Rivard, ont été les premiers colons dans la région au nord du village. Le seul garçon de Louis Perrin, Philippe, se maria avec la plus belle fille des alentours en 1906. Il est décédé en 1924, laissant 14 enfants en bas âge. La ferme paternelle est quand même restée dans la famille

Le plus jeune des gars, Maurice, a hérité de la terre. Il est décédé accidentellement en 1970. La ferme paternelle a ensuite été redistribuée

Les descendants de Louis Perrin travaillent encore la terre tout autour du homestead paternel. Aujourd'hui, en tout, ils possèdent plus de 2 000 acres de terrain, une ferme laitière, plus de 1 000 porcs et 250 bêtes à cornes

Naissances

Alain **Saurette**, 8 livres, 8 onces: fils de Roger Saurette et Hélène Desrochers, né le 14 juin et baptisé le 9 octobre en l'église Notre-Dame-de l'Assomption à Transcona. Gilles et Valerie Saurette, oncle et tante sont parrain et marraine.

Jody Ann fille de Norbert et Susan (née Stewart) **VanDeynze**, née le 15 octobre, et baptisée le 20 novembre en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset. Parrain Michael Grenier; marraine: Karen Webb

Richard Tylor **Raffard**, né le 20 septembre fils de Marcel et Eleonore Raffard d'Otterburne. Le baptême eut lieu en l'église Saint-Viateur le 20 novembre. Parrain David Duval, marraine: Delvra Duval

Mariages

Lucille **Rheault**, de Somerset, et Randy **Wood** fermier de La Rivière, mariés le samedi 19 novembre en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset

Carole **Grégoire**, fille de Evelyne et Ernest Grégoire, de Transcona, et Donald **Ellard** fils de Diane et Robert Ellard, de Saint-Boniface. Le mariage eut lieu le samedi 26 novembre à 15h30 en l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption

Rose Marie **Rheault**, de Somerset, et Wayne **VanDenBussche** infirmier (LPN) de Swan Lake, mariés le samedi 26 novembre en l'église Notre-Dame-de-la Nativité de Somerset

Jo-Anne **Dupuis** et Léo **Fillion**, mariés le novembre à l'église de Saint-Jean-Baptist

Anniversaires

M. et Mme François **Le Gal**, de Sain Adolphe, ont célébré leur 59e anniversai de mariage le 27 novembre 1983

M. et Mme James (Jim) **Ritchot** ont fê leur 45e anniversaire de mariage le novembre 1983

50 ans de mariage d'Adélard et Célani **Fillion**, anniversaire célébré le 12 novem bre, à Saint-Jean-Baptiste



La demi-finale vendredi

L'équipe de volleyball des gars "Varsity" du Collège Louis-Riel est à deux matchs du championnat provincial. Vendredi 2 décembre, ils affronteront le Collège Mennonite Brethren dans la demi-finale provinciale à 20h30 au Collège Tec Voc.

S'ils remportent cette rencontre, et ils sont les favoris, semble-t-il, ils accèdent à la finale le lendemain, à la même heure et au même endroit, contre le gagnant de la partie entre Selkirk et West Kildonan, les deux autres équipes méritantes

L'équipe varsity du CLR a quasiment tout remporté dans les épreuves de volleyball jusqu'à présent dans la saison. Les filles varsity ont également très bien réussi pour la première fois, elles ont remporté cette année le championnat dans la ligue Suburban Collegiate Athletic Association (SCAA)

Dans la photo, on reconnait l'équipe des gars du CLR, avec l'entraîneur Edgar Fouillard

À l'affiche de CBWFT
semaine du 3 au 9 décembre 83

Samedi

À 19h00: La Soirée du hockey vous parviendra de Montréal et opposera les Canadiens aux Flames de Calgary

Et à minuit 25: À l'affiche de notre cinéma, Le canard à l'orange, une comédie italienne mettant en vedette Ugo Tognazzi et Monica Vitti

Dimanche

À midi: Football de la ligue nationale: Les Steelers de Pittsburg affronteront les Bengals de Cincinnati.

À 16h00: Second Regard vous proposera un dossier sur l'Église catholique du Québec, du 17e au 20e siècle

À 17h30: Suivez nos Génies en Herbe. Somerset sera opposé à La Broquerie

À 19h50: Pavlova, un hommage à "la flamboyante superstar" que fut la grande ballerine Anna Pavlova. Animée par Leslie Caron, cette émission vous permettra d'applaudir plusieurs extraits de ballets, notamment: Giselle, la Mort du Cygne, Coppélia.

À 20h50: La petite nuit, un court métrage qui vous propose une nouvelle vision celle de l'homme qui veut et qui assume pleinement sa paternité

Lundi

À 19h30: Pile ou Face: Marcelle Lemaire et Mario Chaput, de Saint-Boniface, s'affronteront sous le feu des questions que leur posera l'animateur, Jocelyn Cormier. Une réalisation de Donald Hétu

Et à 23h10: Ne manquez pas le dernier volet de la très belle histoire d'amour entre Le Chevalier Des Grieux et Manon Lescaut

Mardi

À 19h00: À l'affiche de Télésélection, L'ABC de la vie, un drame américain mettant en vedette Johnny Cash et retraçant la lutte d'un homme dans la société

À 22h10: Rencontre: Marcel Brisebois s'entretiendra avec Benoit Gariepy, philosophe stoicien qui, atteint d'une maladie incurable s'est d'abord révolté puis soumis

Mercredi

À 19h00: Votre rendez-vous avec l'information. Télé-Point vous offrira en effet des dossiers et des analyses sur des événements de la francophonie. Animation Louise Cloutier. Réalisateur: Maurice Auger

À 23h10: Les cinéphiles ne manqueront pas la comédie dramatique: Le Bonheur mettant en vedette Gaby Morlay, Charles Boyer et Michel Simon

Jeudi

À 19h00: À l'affiche des Grands Films, Les sous-doués, un film plein de gags et de réparties comiques qui provoquent irrésistiblement le rire en chaîne. Avec Maria Pacôme, Raymond Bussières et Michel Galabru dans les rôles principaux.

Vendredi

À 19h00: Déjà vingt ans que s'ouvrait à Rome Vatican II. Pierre Nadeau s'entretiendra avec la père Emile Legault à ce sujet

À 20h00: La chambre des dames, une reconstitution de la société du Moyen Âge, entièrement immergée dans la foi, pour qui l'alliance du charnel et du spirituel ne posait aucun problème et dans laquelle la femme jouissait d'une égalité absolue avec l'homme



Bien du monde à la première culturelle

Plus de 150 personnes ont assisté à la soirée "Bière et Saynettes" qui eut lieu le 27 novembre à la salle communautaire de Somerset.

La soirée a commencé par une "Petite leçon d'histoire" au sujet de Louis Riel, présentée par Greg Gaudet, Donald Giroux ard et Raymond Labossière.

Anita Poiron, présidente du comité culturel, a présenté le maître de cérémonies Ronald Valois.

Par la suite, Aurèle Talbot entreprit de faire deviner aux spectateurs ce que le "Musicien Muet" (Guy Boulet) essayait de nous faire comprendre en jouant de sa musique à bouche; et ce qui serait advenu de "Mam'selle" (Lucille Labossière) et de ses nombreux cavaliers (Yvette Leblanc, Yvette Labossière, Léda Messner) sans l'aide de sa servante (Rolande Landry).

Quelques chants animés par Henri Labossière et des petites histoires comiques de la part d'Aurèle Talbot et Ronald Valois (histoires métisses) ont précédé "La petite école", présentée par le comité culturel de Saint-Claude.

Les spectateurs ont pu se rafraîchir la mémoire au sujet du "Bon vieux temps" que nous ont chanté Marie Pittet et Hélène Moret. Si la traduction "bilingue" vous intéresse, faites appel à l'équipe de Marielle Labossière, Adrienne Foster et Alice Pittet; mais soyez vigilants lorsque vous irez chez le "Vendeur d'habits" (Régis Labossière), car il a su fort bien "attriquer" son client (Alcide Boulet).



Les membres du Comité culturel chantent la bienvenue aux spectateurs



Les histoires fusaient durant le spectacle.

Grâce à...

Plusieurs sauront profiter des conseils offert pas le "Curé italien" (Romain Labossière, Saint-Léon), et les "Vedettes à la radio" (Rolande Landry et Simone Piché). Les gens n'oublieront certainement pas facilement "Anatole et Manda" (Alcide Boulet et Dianne Poiron-Toupin), ni "Les litanies" des riches (Marilyne Knibbs) ou des pauvres (Marielle Labossière).

Le spectacle se termina par le "Déjeuner aux crêpes" (Marie Pittet, Guy Boulet, Régis Labossière), et quelques morceaux au violon de Aurèle Talbot, accompagné par Roland Talbot à la guitare et Ronald Valois à la musique à bouche. Chacun eut l'occasion de s'entendre par la suite grâce à un enregistrement fait par Maurice Lachance.

Huguette BOULET

Saint-Norbert

La Sainte-Catherine revue par Noël-Ritchot

Les élèves des 4e, 5e et 6e années de l'école Noël-Ritchot ont profité de la fête de la Sainte-Catherine pour faire valoir leurs talents artistiques aux autres classes de l'école et ce avec grand succès.

En collaboration et avec l'aide de leurs professeurs respectifs, ils ont présenté un programme de variété. Il y eut plusieurs interprétations de pièces musicales au piano par les étudiants en musique. Sous la direction de Paulette Lafond, le groupe de 5e et 6e ont chanté "Toutes les [illegible] du monde" ainsi qu'un chœur parlé "Railroad Rêverie", ce dernier dirigé par Rose-Marie Caligiure. La 4e année présentait un diaporama monté par Robert Leclair dont le thème était "Noël, c'est l'amour".

Quatre étudiants de l'école suivent des cours de gymnastique à Winnipeg. Ce sont Marie-Claude McDonald, Natalie Marcoux, Kristan Knight et Rachelle Privé. Ces jeunes ont eu, elles aussi, l'occasion de montrer leur progrès dans cette discipline. Ça promet!

Les capitaines de patrouilles d'école Julie Lafond et Natalie Marcoux et leurs aides ont fait valoir leurs talents d'acteurs, tout en démontrant les fonctions et responsabilités d'une patrouille.

L'inspecteur Christian Girardin était présent pour assurer le fonctionnement du groupe, tandis que Léonard Marcoux a tenu à souligner qu'il y a aussi des récompenses!

Le comité culturel de [illegible] s'en est tenu à la fête du jour. Il a interprété une saynète "La Sainte-Catherine", composée par Marie McDonald, [illegible] sur la vie et la mort de Sainte-Catherine, et une autre [illegible] Sr Marguerite Bourgeois, [illegible] Montréal vers l'an 16[illegible].

Le groupe exécuta le chant "La tire de Sainte-Catherine", puis ce fut la distribution de la tire, une gracieuseté de Lucille Hudon et la dégustation du gâteau offert par Denise Dupuis.

Eugénie FERRE



La Sainte-Catherine à l'école Noël-Ritchot

Calendrier

Le lundi 5 décembre à 19h30 aura lieu la réunion annuelle du club Oasis au local situé au 3562, chemin Pembina.

Tous les mardis soirs, sauf empêchement ou avis contraire, il y aura des activités au local du club pour les aînés de 50 ou plus.

Il y aura un café-rencontre avec la SFM le mardi 6 décembre à la salle Perpétuel Secours. Le but de cette rencontre est de faire connaître aux responsables quels seraient nos priorités pour faire avancer le fait français dans notre communauté.

Saint-Léon

Le comité de parents poursuit la réalisation du livre du centenaire

Hermance Labossière prenait dernièrement sa retraite. Elle avait été concierge de l'école du village pendant quelque 25 ans!

Pour marquer cet événement, le comité de parents se fit le porte-parole de tous les parents et étudiants, passés et présents, pour exprimer leur reconnaissance à cette dame.

C'est à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des parents qu'une plaque-souvenir fut présentée à Hermance.

À cette assemblée, l'exécutif présenta ses rapports et son bilan de l'année. Notons qu'un livre sur les 100 ans d'existence du district scolaire de Saint-Léon est en voie de devenir réalité.

En effet, l'automne dernier, cette activité fut choisie pour marquer ce centenaire. Des subventions élevant à 1 300$ ont déjà été obtenus pour assurer la publication du livre. D'autres demandes ont été faites. L'une à la Fondation Radio Saint-Boniface, l'autre au ministère des affaires culturelles du Manitoba.

L'exécutif n'a pas subi de changements car les trois personnes ayant terminé leur mandat ont bien voulu en accepter un autre.

Le comité de parents se compose de: président, Roland Talbot; vice-président, Paul Grenier; secrétaire, Marie C. Labossière; trésorière, Bonnie Rondeau; conseillers: Irma Grenier, Gilles Fortier et Guy Lafrenière. Siégant aussi, sans droit de vote: le directeur de l'école, Gilles Laurent; Henri Bouvier, le directeur général de la Montagne; et le commissaire, Fernand Rondeau.

Marie C. LABOSSIÈRE

SECRÉTAIRE DU PERSONNEL

Ministère des finances, Winnipeg
16 681$ - 19 801$ par an

FONCTIONS:
Relevant du directeur (de la directrice), le (la) secrétaire du personnel effectue des travaux confidentiels de secrétariat et de bureau ainsi que des travaux administratifs pour la Direction des services au personnel et de la formation professionnelle. Comme la personne titulaire de ce poste établit souvent le premier contact avec le public, elle participe donc au recrutement et à la sélection des candidats. Elle doit faire preuve de tact et de diplomatie et posséder des facilités supérieures à la moyenne pour communiquer dans les deux langues officielles. Le (la) secrétaire du personnel coordonne les concours de recrutement, répond aux demandes de renseignements au téléphone, fixe les rendez-vous, prend les dispositions de voyage et s'occupe du classement électronique et ordinaire des dossiers.

QUALITÉS REQUISES:
Trois à cinq années d'expérience en secrétariat de direction, dans un service du personnel ou dans un service à caractère confidentiel, de préférence au sein de la Fonction publique. Doit faire preuve d'aptitudes supérieures à la moyenne pour l'organisation du travail et les communications internes grâce à la formation acquise à la fois dans ses études postsecondaires et en cours d'emploi. Il est indispensable de connaître les méthodes administratives du gouvernement et de pouvoir élaborer des techniques avancées de traitement de textes. Doit parler couramment les deux langues officielles. Les candidats devront probablement se soumettre à des épreuves pour que l'on puisse évaluer leurs connaissances en matière de traitement de textes et/ou de secrétariat.

Numéro du concours: 30

Date de clôture: le 12 décembre 1983

Adresse:
Ministère des finances
405, avenue Broadway; pièce 835
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Tout ce qu'il faut savoir sur l'aqueduc

Les gens de la paroisse de Saint-Joseph et des paroisses environnantes étaient invités à une journée portes ouvertes de l'aqueduc de Saint-Joseph, le 11 novembre.

Une quarantaine d'[illegible] l'occasion de [illegible] du comité, soit Marcel [illegible] Etienne Brais (vice-président), [illegible] Parent (secrétaire-trésorier) [illegible] rent et Henri [illegible] pour s'informer et [illegible] tout ce que cette [illegible] non seulement [illegible] mais surtout [illegible] pour tous.

D'après une lettre datée du [illegible] juin 1983, les gens étaient avertis que l'eau était dorénavant disponible à la *standpipe* et que tous les tests des ministères de la santé et de l'environnement avaient été favorables. Le coût est de 6$ pour 1 000 gallons d'eau. Ça prend à peu près 8 minutes pour 1 000 gallons. Le compteur opère en insérant jusqu'à 15 pièces de 25 sous. Il est à remarquer que le compteur [illegible] 15 pièces de 25 sous [illegible]

[illegible]

[illegible] Etienne Brais est [illegible]

Pour ce qui touche les [illegible] qui sont branchées à ce système, chaque maison a son compteur qui enregistre l'eau usagée en mètres cubes. Le taux de l'eau est fixé à 1$32 du mètre cube, ce qui équivaut approximativement à 6$ par 1 000 gallons. (1 000 gallons d'eau = approximativement 4.45 mètres cubes. Alors 1 mètre cube égal approximativement 220 gallons.)

Avec la neige

La facture d'eau vient seulement tous les trois mois avec un minimum de 1 000 gallons par mois ou 18$ par 3 mois. Un service de 2$ est ajouté à cette facture pour aider à couvrir les dépenses qui surviendraient à l'avenir.

Ce projet fut rendu possible grâce à un bon nombre de gens qui fournirent leur temps, leurs tracteurs, etc. bénévolement pour minimiser le surplus de dépenses.

D'après les statistiques, le réservoir peut contenir jusqu'à deux millions de gallons d'eau, eaux que l'on obtient des neiges et des pluies. Un lac avoisinant les lieux ramasse la neige. Le terrain de l'aqueduc est, depuis trois semaines, entouré de clôtures pour contribuer à ramasser la neige et aussi en guise de protection pour les gens, les motos-neige, etc., qui pourraient s'aventurer sur l'eau glacée en hiver. Car un système d'aération, installé dans l'aqueduc, pourrait rendre l'accès sur la glace des plus dangereux.



Un utilisateur fait le plein à la "standpipe".

L'aqueduc est ouvert à tous ceux qui veulent bien en profiter. L'eau est claire et très potable. Etienne Brais a accepté d'oeuvrer bénévolement pendant un an au bon maintien des eaux.

L'eau est testée tous les jours pour vérifier le contenu de chlorure et s'assurer que tout fonctionne bien. Une copie des tests est envoyée à la fin de chaque mois à l'officier de santé et une autre à l'environnement.

L'eau de l'aqueduc comprend donc le montant de chlorure recommandé pour la rendre potable et sûre. On ajoute de l'alun et du potassium promanganate pour clarifier l'eau. Le florure n'est pas ajouté à cette eau. L'usage d'adoucissant n'est pas requis.

Grâce à la coopération d'un grand nombre, et aussi le dévouement des fondateurs, la coopérative de l'aqueduc de Saint-Joseph Ltée est des plus florissantes. Il ne reste à payer que 13 000$ après le coup de construction.

Marie SARRASIN

Calendrier

Le vendredi 9 décembre aura lieu, en la salle de Saint-Joseph, le concert de Noël, à 20h00. À qui voudrait encore participer au programme, donnez vos noms sans plus tarder. On réserve aux plus jeunes des surprises, comme dans les années passées.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Shane H. I. Lasker
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIERE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIERE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guenette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm., C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Brackman, Downey & Co.
Comptables generaux agrees
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
James L. Downey, C.D., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

MAMAN française ... [illegible]
-220-

À VENDRE [illegible]
-221-

À VENDRE [illegible]
-222-

À VENDRE [illegible]
-223-

DÉSIRE LOUER [illegible]
-224-

À VENDRE [illegible]
-225-

À LOUER [illegible]
-226-

À LOUER [illegible]
-227-

Le Train Bar
Excellente cuisine continentale
Dîner dans une atmosphère détendue
[illegible]

MAISON à partager avec deux personnes à partir [illegible]
-229-

A VENDRE [illegible]
-230-

A VENDRE [illegible]
-231

A VENDRE: Triplex Norwood, près de Mar[illegible] [illegible]
-232-

A VENDRE: [illegible]
-233-

À VENDRE: Ensemble de salle à mange[illegible] [illegible]
-234-

A VENDRE: [illegible]
-235-

A VENDRE: Appareil photo de marque "PRAK[illegible] [illegible]
-236-

A LOUER RUE DESMEURONS [illegible]
-237


LE CLUB
LA VERENDRYE
●CLUB PRIVÉ
●Carte de membre requise

614, rue des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
Location de voitures
...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
Tél.: 233-7018
Division de
DeGagné Motors (1967) Ltée

Entrepreneurs de Construction


LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Saint-Jean-Baptiste

Le profit pour la patinoire? 16 000$

Les billets pour le tirage (total 20 000$) se vendaient depuis le printemps.

Les billets pour la soirée gala du 26 novembre (à 50$ l'assiette) se sont vendus dans le dernier mois. Surprise quasi générale, mais le tout a été un succès! Le bilan final n'est pas encore disponible, mais il semble que les profits nets de la soirée seraient de l'ordre de 16 000$.

Le souper était excellent, le casino était achalandé jusqu'aux petites heures, le bar a manqué de rye seulement après minuit, la musique était un peu forte (comme d'habitude), et tous se sont bien amusés. Nos invités d'honneur, le sénateur Gildas Molgat, le député Robert Bockstael et leur épouse ont eu l'occasion de retrouver de vieilles connaissances et d'en faire des nouvelles.

Les gagnants du tirage? En voici la liste: Four Seasons Furniture d'Altona, 10 000$; Arthur Vermette de Saint-Jean-Baptiste, 5 000$; Diane Lauze de Saint-Jean-Baptiste, 2 500$. Et les "Early Birds" durant l'été: Rita Marion et Mona Lavallee de Saint-Jean-Baptiste et Arthur Desmarais de Saint-Malo.

Une soirée comme ça, ça n'arrive pas tout seul! Sans nommer les dizaines et dizaines de personnes qui ont contribué du temps et de l'énergie à ce projet depuis des mois, espérons que les jeunes et moins jeunes qui se serviront de la patinoire dans l'avenir se souviendront des citoyens responsables de ce premier grand gala à Saint-Jean-Baptiste!

Florent BEAUDETTE



Un instantané de la soirée Gala au profit de la patinoire.

Il en reste une au volleyball

Après avoir terminé leur saison régulière en première place dans la zone 4, les équipes garçons et filles "Senior Varsity" de l'école secondaire de Saint-Jean-Baptiste continuaient leur belle tenue en demi-finale.

Les gars battaient Elm Creek 3-0 avant de perdre la finale 3-2 dans une rencontre très serrée avec Elie. Pendant ce temps, les filles triomphaient de Dominion City 3-1 en demi-finale et, en finale, arrachaient la victoire à Rosenort 3-2.

Sr Yvonne Massicotte, l'entraineur des filles, a même cessé d'avoir des cauchemars en rouge et blanc, les couleurs de l'équipe de Rosenort, qui avait le dessus sur les nôtres depuis de nombreuses années.

Alors Sr Yvonne et ses filles se rendaient aux grandes finales provinciales les 25 et 26 novembre à Arborg. Mais l'équipe n'était pas "dedans" et les filles d'Ashern ont remporté le championnat Groupe A.

Selon Sr Yvonne, "le manque de compétition à l'intérieur de la zone (exception faite de Rosenort) et l'inexpérience dans les tournois étaient évidents lors des provinciales.

Reste la compétition "co-ed" entre les écoles francophones au Collège de Saint-Boniface le 9 décembre. Et l'année volleyball sera vraiment finie.



L'équipe "Senior Varsity" filles de Saint-Jean-Baptiste

Calendrier

Le 4 décembre à 17h30, souper à la fortune du pot pour les membres du Club des Pionniers et leur conjoint.

Le 5 décembre, à 20h00, réunion des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm et leur dame à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

Lorette

Un rendez-vous spécial le 13 décembre

Le comité social de la Ligue féminine catholique de Lorette organise pour le mardi 13 décembre un souper à la fortune du pot avec une soirée récréative à la salle paroissiale.

Le tout commencera par une messe dominicale célébrée par l'aumônier l'abbé Bernard Bélanger dans l'église à 19h00. Cette année, on n'échangera pas de cadeaux, mais les membres vont avoir la chance d'essayer leur menu de bonne cuisinière.

Tous les membres sont invités à se joindre avec leur mari. On donnera plus de détails par un appel téléphonique. Pour plus de détails, appelez Irène au 3710 ou Lilliane au 2883.

Par ailleurs, Patricia Gauthier a été la gagnante de la série des deux parties de cartes avec un pointage de 287.

On lui a remis une radio-réveil et une somme d'argent de 20$00. Jeannine Porteons a eu le prix de consolation des dames. Le premier prix des hommes a été obtenu par Denis Dorge et le prix de consolation par Pierre Grimard et Denis Robert.

Les trois prix d'entrée vont à Ginette De Rocquigny, Monique Danais et Denise Demarcke. Cette série de cartes a été organisée par le Comité culturel de Lorette.

Lilliane LANSARD

Calendrier

Une rencontre avec les gens de Lorette et la SFM aura lieu le lundi 5 décembre à 20h00 à la salle municipale de Lorette. Le but de cette soirée est d'établir des priorités pour les francophones et de travailler ensemble pour promouvoir la langue française dans notre milieu.

INTERROGATION

Les vérités de l'amour transmises

Porte par laquelle nous entrons dans la grande famille des croyants, bain d'eau qui fait de nous des enfants de Dieu par la naissance à une vie nouvelle, le baptême est aussi un signe-sacrement de la foi que professe la communauté des croyants, l'Église catholique, Peuple de Dieu.

Dès sa naissance, imperceptiblement d'abord, discrètement ensuite, l'enfant recevra, d'abord dans la communion intime qui l'unit à ses parents, puis ensuite dans l'adhésion affective qui le soudera à sa famille et enfin dans la réciprocité d'amour qui coulera dans sa communauté humaine, oui, l'enfant recevra les vérités d'amour qui font vivre ses parents, qui rendent possibles ses relations d'amour, qui font progresser l'ensemble de l'humanité.

Ces vérités d'amour lui seront transmises de mille et une façon, dans l'expérience heureuse qu'il fera de ses propres possibilités, comme dans l'expérience pénible qu'il fera de ses limites et de ses faiblesses. L'enfant s'attachera, avec la passage du temps, à ces vérités d'amour qui auront tissé sa vie car il aura compris que ces vérités ont traversé l'épreuve du temps et sont les fondements nécessaires à toute communauté vivant dans l'harmonie, à toute croissance équilibrée, à tout amour réaliste et réel.

Il en est un peu de même en regard du baptême. L'enfant ne reçoit pas un quelconque signe d'une quelconque communauté. Non. Il reçoit le signe du lien d'amour qui grandit entre Jésus et son Église, entre les membres de cette même Église. Ce lien d'amour professé par des vérités d'amour Cet enfant le reçoit comme une semence réelle, comme un "possible à développer", comme un "lien à cultiver". Il reçoit de l'Église la foi.

Quel don inouï que cette foi, lien d'amour entre le Père, le Fils, l'Esprit et la communauté.

Et l'enfant fera l'expérience réelle de ce lien d'amour dans la communauté de ceux et de celles qui vivent de ce lien, des personnes qui en sont les témoins vivants et qui peuvent le reconnaître comme une force dans le monde.

L'enfant est donc invité, non pas à croire n'importe quoi, mais à entrer dans ces vérités qui sont les fondements de cette communauté de croyants, vérités reçues en Église. Et l'enfant fera tranquillement l'expérience de ces vérités, expérience heureuse de tout ce qu'elles contiennent comme possibilité et devenir, expérience malheureuse de sa propre capacité de vivre ces mêmes vérités, d'entretenir seul ce lien d'amour.

Alors, la communauté ne l'abandonnera pas. Elle le portera comme un blessé, elle célèbrera avec lui le pardon et les retrouvailles, autre signe-sacrement de la foi que professe la communauté.

Nous le savons fort bien, nous qui en faisons l'expérience.

(à suivre...)

Claude BLANCHETTE, ptre

Chantal Sibilleau: le rêve réalisé grâce à la détermination

Le deuxième anniversaire de naissance de la petite Chantal Sibilleau, qui a été célébré le dimanche 27 novembre, a été à la fois journée de souvenirs et journée d'espoir pour ses parents, sa famille et leurs amis.

La célebration a marque plus que l'anniversaire de naissance de la petite, car tous présents ont reellement celébre la réussite d'une operation serieuse en esperant enfin une meilleure sante pour la petite.

Chantal a passe neuf mois a l'hopital durant ses deux annees, dont 28 jours seulement depuis son operation. Un foie transplante avait ete necessaire apres la deterioration du sien.

Les médecins avaient tenté, au premier abord, l'utilisation d'un morceau d'intestin comme passage et l'infection qui en a résulté, a endommagé le foie au point où le seul espoir pour Chantal a été une transplantation.

L'opération a été un véritable succes. Après sa période de récupération de 28 jours à l'hôpital à Minneapolis, Chantal est revenue chez elle, pour vivre avec sa famille.

Depuis, elle est allée à l'hôpital seulement pour ses breves visites, deux ou trois fois par semaine. Ses médecins ne font que vérifier ses progrès.

Chantal a beaucoup progressé depuis son retour de Minneapolis. Elle marche aisément, s'amuse beaucoup avec son frère Collin. Enfin, elle est energique, comme le sont normalement les enfants de son âge. Elle s'exprime aussi avec de courtes phrases. Selon sa mere, elle fait valoir ses desirs d'une façon generalement resolue! En somme, Chantal se developpe normalement.

L'avenir de Chantal demeure une incertitude. Ses parents lui donnent presentement neuf différents remedes afin de décourager le rejet et l'infection. Elle aura toujours à se fier sur des remedes, même si le nombre diminuera. Les medecins ont assuré les parents, toutefois, que le risque de rejet va diminuer.

L'avenir de Chantal, sur le plan social, semble comparable a celui de tout enfant normal, pourvu que des complications ne s'imposent pas. Elle ira a l'ecole, elle pourra être active dans les jeux; elle n'aura pas a limiter ses activites, sauf qu'elle devra se mefier des coups et des secousses brusques. Donc, sur ce plan, Chantal pourra vivre normalement.

Le deuxieme anniversaire de Chantal a ete un évenement désiré par les parents de Chantal, même s'il leur a souvent paru peu assuré. Pour eux, ce 27 novembre a marqué la réalisation d'un rêve, ce desir d'une autre "chance" pour leur petite fille. C'est un rêve qui a été réalisé avec la foi, la persévérance, la détermination et le dévouement de Roger et Nicole, les parents de Chantal. C'est un rêve qui a été realisé grâce aux parents d'un enfant défunt qui ont autorisé la donation de son foie, au Dr Najarian et ses assistants à Minneapolis, aux pilotes qui ont assuré le voyage rapide et prompt, aux médias qui ont porté le cas de la petite malade à l'attention du public.

Enfin, c'est un rêve qui a été réalisé avec l'appui moral et l'aide financière de nombreux Canadiens et Américains.



Chantal Sibilleau souffle une bougie d'anniversaire.

En effet, le rêve de Roger et Nicole est devenu le rêve des gens de Notre-Dame-de-Lourdes (village où Nicole et Roger ont vécu leurs années scolaires), le rêve des communautés environnantes, le reve d'un grand nombre de Canadiens. C'est cette volonte communautaire qui a fait une realite de ce rêve!

Il y a donc beaucoup d'espoir pour la petite Chantal. Elle est bien chez elle en compagnie de sa famille. Ses parents réalisent qu'il y aura toujours un certain risque, mais sont toutefois heureux d'avoir retrouve une vie de famille assez normale avec la presence de leur petite Chantal, rechappee, active et souriante.

Roger et Nicole ont ete profondement touchés par l'appui et la générosité de tous, même s'ils ont trouvé difficile de communiquer leur grande reconnaissance intimement à tous ceux qui ont été impliqués, qui les ont réconfortés et encouragés.

Ils ont non seulement été marqués par l'expérience due à la condition de Chantal, mais aussi par la gentillesse et la volonte de tous.

La dimension "vie communautaire" a gagné une nouvelle importance pour eux ce qui affectera sûrement leur perception de la vie de façon positive!

Denis BIBAULT



Les participants de l'élémentaire (de Notre-Dame-de-Lourdes) au Festival de poésie et d'art dramatique dans les catégories solo ont été: 4e rangée: Carole Lambert (5e), Claudia Chabbert (6e), Liette Comte (6e), Martin Grenier (6e), Norman Cenerini (5e), Michelle Bérard (5e). 3e rangée: Jean-Pierre Vigier (2e), Lizanne Théroux (4e), Lisa Smirl (3e), Anita Pantel (4e). 2e rangée: Erin Crampton (1ère), Natasha Lesage (1ère), Lise Lemoullec (3e), Melanie Lesage (3e), Brigitte Comte (3e), Monica Doyon (m). 1ère rangée: Marilyne Théroux (m), Marc Lemoullec (1ère), Joanna Van Damme (2e), Roxanne Talbot (2e), Eric Bérard (m).

Marilyne Théroux a reçu le trophée **Simon Foidart** pour sa récitation du poème "I Liked Growing"; Lisa Smirl a eu le trophée **District scolaire Saint-Claude** pour le poeme "My Shadow"; le trophée **École élémentaire Saint-Claude** a été présenté à Claudia Chabbert pour son poème inédit "Food, Food, Food".



Les participants du secondaire (de Notre Dame-de-Lourdes) au Festival de poésie et d'art dramatique (les 22, 23 et 24 novembre) ont été (gauche à droite): **Edward Grenier (10e), Denise Grenier (12e), Gisèle Yarjau (11e), Yvette Cenerini (11e), Lorraine Badiou (10e), Melanie Brisson (9e), Rachel Cenerini (9e), Nathalie Jamault (7e) et Marina Charrière (8e).**

Le trophée **Maurille Rocan** a été présenté à Nathalie Jamault pour son poème inédit "Le silence des quatre saisons". Melanie Brisson a reçu le trophée **Village Saint-Claude** pour sa recitation du poeme, "Etait-ce bien hier?"

Cette annonce s'inscrit dans une série de messages voulant souligner le rôle joué aujourd'hui par CP Rail dans le développement des moyens de transport dont le Canada aura besoin demain.

«PESANTEUR ET ORDINATEUR AU SERVICE DU RAIL».





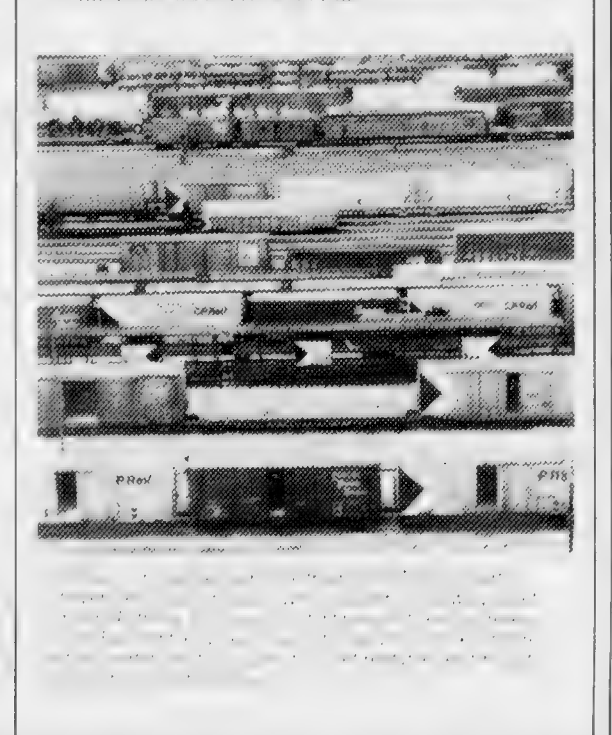
LA VITESSE PROGRAMMÉE ASSURE L'ACCROCHAGE EN DOUCEUR.



CAPACITÉ DE TRIAGE: 18 000 WAGONS PAR JOUR.

NOS TRAINS SE FORMENT DANS 5 GRANDES GARES DE TRIAGE.

CP Rail



AVEC NOUS, LE CANADA VA DE L'AVANT.

Il s'en passe des choses chez les petits amis

La garderie des petits amis a ouvert ses portes le 1er septembre 1983. Ce qui a commencé comme étant un rêve a été réalisé par une personne avec beaucoup de courage, de persévérance et un amour inépuisable pour les enfants. Marie Gagnon est cette personne.

Pour plusieurs mois Marie, aidée de son mari Gilles, ses enfants, leur famille et amis, ont transformé l'ancien magasin "Solo" en une garderie d'enfants accueillante et vivante pour ces jeunes. Pendant tout l'été, Donat Gagnon a travaillé sans paie et a vu ce que la garderie puisse ouvrir à la date prévue et Ginette Gagnon a conçu le décor des murs. Il y avait beaucoup de gens qui croyait à l'idée d'une garderie à Sainte-Anne-des-Chênes et qui ont contribué davantage pour voir à ce que cette idée devienne réalité.

Marie avait fait une demande pour un octroi pour l'aider à financer son projet. Commencer une entreprise comme celle ci demande beaucoup d'argent pour préparer le local, acheter l'équipement nécessaire, etc. Après que tout était mis en marche, le gouvernement informa Marie qu'il n'était pas question d'octroi parce que le local où est situé la garderie lui appartenait. Si Marie avait loué un local, elle aurait eu plusieurs possibilités de subventions.

Le fait qu'elle soit la propriétaire pose un problème pour les familles qui auraient eut besoin d'aide financier de gouvernement. Elles non plus ne peuvent pas recevoir d'argent si elles veulent placer leurs enfants dans sa garderie.

Un peu découragée mais pas vaincue Marie continue à se préparer pour l'ouverture de son local du 1er septembre. En regardant tout le travail accompli et le temps mis à réaliser cette entreprise, elle se sent fière de pouvoir dire que c'est elle même qui l'a fait. Et quand elle voit comment les enfants aiment y venir, cela demontre le vrai succes de la garderie.

Marie est licenciée et peut accomoder 20 enfants. En ce moment, elle reçoit 10 petits amis à plein temps et 6 à temps partiel. Elle espère avoir ses 20 enfants dans un proche avenir. Les frais sont de 9$ par jour pour un enfant, 15$ pour deux de la même famille ou 1$50 de l'heure pour ceux qui ont besoin d'une gardienne seulement pour quelques heures. Marie essaie de répondre aux besoins financiers des parents. Les heures de la garderie sont de 6h30 à 18h00.

Elle emploie deux aides à plein temps, Gisèle Hupé et Simone Ragôt. Ensemble elles voient à ce que les enfants soient toujours occupés et contents.

Petite sieste

La journée des petits amis se déroule un peu comme suit. En arrivant, les jeunes vont jouer avec ceux qui sont déjà là. Si un enfant s'ennuit, Marie, Gisèle ou Simone essaie de l'intéresser soit à des jouets ou soit à jouer avec les autres petits amis. A 10h00, ils ont un goûter. A 10h30, ils s'habillent pour aller jouer dehors et/ou se promener. Vers 11h00, les enfants rentrent et s'organisent pour chanter, danser ou écouter une histoire qu'ils animent par après avec des costumes et des accessoires improvisés. De 11h30 à midi, s'il y a du temps libre, les enfants font ce qu'ils veulent jusqu'au dîner. A ce temps, ils peuvent regarder la télévision. Marie ne considère pas la télévision comme étant un besoin essentiel dans sa garderie, mais elle fait quelques exceptions pour les programmes éducationnels.

A midi, les enfants sortent leur boîte à dîner et s'assoient pour manger et parler ensemble. Ensuite, ils vont se laver, se brosser les dents, etc. et se preparent pour une petite sieste. Ceux qui ne veulent pas dormir peuvent jouer sagement. A 14h30, il y a un petit goûter. Souvent il a été preparé le matin par les enfants. Vers 15h00, les petits amis font un projet qu'ils peuvent apporter à la maison. Il y a des parents qui donnent des matériaux pour ces activites. Après ceci, Marie sort un grand matelas et les enfants font de simples exercices qui aident à la coordination. Ceci est suivi d'activités libres jusqu'à ce que les parents cherchent leurs enfants.



Simone Ragôt, Marie Gagnon et Gisèle Hupé

Marie essaie de garder toujours une atmosphère détendue. Son horaire est très flexible. Si les petits amis semblent bien s'amuser avec un certain projet, elle laisse tomber la prochaine activité pour la reprendre à un autre temps ou une autre journée. Il ne faut jamais frustrer les enfants en les manipulant ou en leur faisant suivre un emploi du temps trop rigoureusement.

Les jeunes enfants ont de la difficulté à apprendre des choses telles que le sens du temps. Marie, Simone et Gisèle essaient de faire comprendre ces choses aux enfants en leur parlant beaucoup et en se servant de mots comme "qui a fait le goûter ce matin". Le développement physique, emotionnel et mental de l'enfant est très important et Marie essaie de voir à ce que les enfants puissent apprendre en s'amusant.

Les premiers petits amis de la garderie sont Patrick et Danielle Hupé, Michael Leclair, Jennifer Wood, Roger et Aimée Larocque, Dominique et Carley Proulx, Guylaine Arbez, Marc et Ivan Noel, Mélanie, Daniel et Damien Huberdeau.

Gina PROULX

Les activités prévues à l'école d'immersion

Cette année l'objectif est de mettre beaucoup l'accent sur le français oral en dehors des murs de la classe; comme les récréations, les jeux organisés, etc...

Un professeur a pris la tâche de mettre des programmes français sur vidéo, surtout des bandes dessinees tels que les Schtroumfs, Popeye, etc. Ceci est pour initier les eleves à ces programmes pour qu'ils aient le goût de les regarder a la télévision. Egalement, nous initions les enfants aux livres qui vont avec ces programmes.

En février, il y aura une semaine d'activités hivernales qui coincidera avec le Festival du Voyageur.

L'école immersion a un comité de parents très actifs. Il s'occupe d'organiser un dîner chaud une fois la semaine pour les etudiants. Le petit profit qu'il ramasse est ensuite remis a l'ecole pour des activites diverses. Cette année, les profits iront pour aider a l'achat d'un ordinateur. Ce comite offre une aide inestimable à l'ecole.

Les ordinateurs qui sont déja dans l'école sont prévus en 3e et 5e et 6e. Cependant en janvier, tous les etudiants auront la chance d'y toucher car tous les professeurs auront été introduits à l'ordinateur.

Voici le personnel: en maternelle, Claire Lajoie; 1ère, Lucille Findish; 2e, Monique Robert, 3e, Dolorès Gosselin; 4e, Julie Paquet; 5e et 6e, Dolorès Legal; culture physique (M à 4e), Jean-Paul Lemoine; et (5e et 6e), Jude Boulianne; secrétaire, Francyne Lemoine; directrice, Claudette Lavack.

Claudette LAVACK

Sr Rose Desrochers est missionnaire à Haïti

Originaire de Saint-Boniface, Rose Desrochers est entrée au noviciat des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1957, où elle prononce ses premiers voeux deux ans plus tard.

De 1959 à 1981, sauf pour une année d'études en vue d'obtenir son brevet d'infirmière (L.P.N.), Sr Rose se dévoue auprès des malades à l'une ou l'autre des infirmeries suivantes: Maison mère des SNJM, à Outremont; Académie Sainte-Marie, à Winnipeg; Académie Saint-Joseph, à Saint-Boniface.

Tout récemment, elle méritait son certificat d'infirmière diplômée (R.N.) après deux années d'études à Toronto. Forte de son expérience et de l'appui des supérieures, Sr Rose peut enfin réaliser son rêve de jeunesse, celui de soulager les malades les plus défavorisés.

Il convenait donc que l'envoi missionnaire de Sr Rose Desrochers ait lieu à Saint-Boniface, là où elle a le plus longtemps vécu. Le 19 novembre 1983, durant la célébration eucharistique, l'abbé Couture redit à Sr Rose: "Tu ne pars pas seule, tes parents, tes amis t'accompagnent; ta Communauté religieuse t'accompagne; la paroisse de la Cathédrale, l'Eglise tout entière t'accompagnent."



Sr Rose Desrochers

Comme bien d'autres jeunes filles, Sr Rose ne doit-elle pas un peu de sa vocation religieuse et missionnaire au guidisme dont elle a fait partie?

Noëlla RAYMOND, snjm

Deux anniversaires au Foyer Chez Nous

Au Foyer Chez Nous à Saint-Boniface, deux fêtes ont été récemment célébrées.

Les gens de l'âge d'or ont fêté Emile Desorcy, un ancien gérant de la banque, à l'occasion de son 96e anniversaire.

Aussi, ils ont marqué le 63e anniversaire de mariage de Emile et Elisabeth Baudu, mariés le 24 novembre 1920 à Notre-Dame-de-Lourdes, le lieu de naissance de Mme Baudu.

Ils ont eu deux enfants: Alice et André. Emile Baudu est originaire d'Ile-et-Vilaine en France. En 1919, il arrive au Canada. Il avait quitté la France sur le paquebot La Lorraine, qui transportait 2 300 soldats américains retournant aux Etats après la guerre 14-18 et 57 Français. Emile Baudu a vu Cardinal pour la première fois le 5 avril 1919. Il a d'abord travaillé sur la ferme, puis il passa deux ans au CPR et 44 ans au CNR.

Le père Denis avait un souci particulier

Dans le bulletin paroissial du 20 novembre, les paroissiens d'Otterburne lisaient, entre autres: hommage au père Albert Denis, c.s.v., curé Saint-Viateur du 17 août 1947 au 16 juillet 1961.

Le 13 novembre, jour de son 86e anniversaire de naissance, le bon père Albert Denis, né en 1897, s'en est allé à la rencontre de Son Roi, Pasteur suprême, réconciliateur et Sauveur, après 59 ans de vie religieuse chez les Clerc de Saint-Viateur et 55 ans de vie sacerdotale.

Le père Denis fut le premier prêtre à habiter le presbytère actuel, soit le 15 décembre 1947, quatre mois après son arrivée comme curé de cette paroisse. C'est lui qui présida aux travaux de construction de l'église actuelle, au coût de 20 000$ grâce, en particulier, au don de 60 heures gratuites de travail de chaque famille.

Avec fermeté

On aime surtout se rappeler du Bon père Denis comme pasteur présent à ses paroissiens. Que se soit à l'occasion des travaux de construction, ou lors des questions scolaires, ou lors de l'inauguration d'un Caisse populaire à Otterburne, le père Denis y mettait tout son coeur et ses energies. Il connaissait ses paroissiens comme ses fils et filles spirituelles et il le démontrait par les multiples services qu'il a su rendre, en particulier aux nouveaux paroissiens... Il avait un souci particulier de faire grandir cette paroisse.

En même temps, il savait interpeller le peuple de Dieu avec fermeté. Il ne suffit pour s'en convaincre que de relire ses notes pour les Prônes ou annonces du dimanche, en particulier du dimanche 11 avril 1948: "Où est votre amour pratique de l'Eucharistie? N'avez-vous pas besoin de Dieu? ... des biens du Seigneur?"

Pour continuer avec les pages d'histoire de notre petite communauté, notre curé, Laval Cloutier, fera la visite paroissiale au cours des semaines qui suivront.

En plus de bénir les foyers, il fera la cueillette de vos souvenirs et de vos vieilles photos pour les fêtes du 50e.

Pierre BEAUDOIN

Saint-Lazare

Il y avait de quoi être honoré

La semaine du 21 au 25 novembre fut très active pour les professeurs et les élèves de l'école Saint-Lazare. C'était la semaine du festival de poésie du district Marquette.

Dans la section poésie et choeur parlé anglais, les étudiants de Saint-Lazare firent compétition à Birtle avec des étudiants de Russell, Binscarth, Birtle, Rossburn, Foxwarren et Inglis.

41 élèves récitèrent leurs poèmes respectifs et il y eut un choeur parlé. Il faut dire que plusieurs firent honneur à notre école. En première année, Ghislaine Deschambault se mérita la première place; en 3e année, Graham Hodgson; 6e année, Carmelle Fouillard et Daniel Deschambault; 7e année, Konrad Plante; 8e annee, Jason Tremblay; et en 9e année, Zita Faffard. Pour les poèmes récités à deux (nouveau cette année), Denise Simard et Shelley Décorby de la 5e année, Carmen Tremblay et Jacqueline Chartier de la 6e année firent les honneurs.

Pour la section française, qui se déroula à l'école Saint-Lazare, on comptait 57 poèmes individuels et 9 choeurs parlés, dont un venait de l'école élémentaire de Birtle.

Les gagnants de différents niveaux furent: maternelle, Zoé-Anne Deschambault; 1ère année, Ghislaine Deschambault et Michael Fouillard; 2e année, Jamie Rittaler et Jeremy Dupont; 3e année, Renée Tremblay; 4e année, Yvon Deschambault; 5e année, Jacqueline Chartier et Ronald Deschambault; 6e année, Daniel Deschambault et Carmelle Fouillard; 7e année, Konrad Plante; 8e année, Josee Chartier; et 9e année, Lisa Chartier.

Le juge, Simone Forest, fut enchantée de la participation des élèves, des professeurs et des parents. Il faut dire aussi que l'an dernier 88 élèves de l'école avaient participé et que cette année, le nombre de participants fut de 107...

Annette et Omer CHARTIER

Ile-des-Chênes

Calendrier

Jeudi le 8 décembre à 20h00 au restaurant Gi-Gi, réunion importante pour les gens intéressés au fait français dans notre communauté. Des représentants de la SFM viendront rencontrer les gens et tenter d'identifier leurs priorités.

Une décision dans trois semaines

Le juge John Gray, du Banc de la Reine, présidait, le 21 novembre, avec le commissaire, J. D. Thompson, à l'enquête sur la mort accidentelle de Patrick Fulham.

Celle-ci était survenue le 27 août dernier, à la traversée du chemin de fer à 1 km ½ à l'ouest du village.

MM. Wirth, Parker, Bucsis et Kormis, employés du CN sur le train en question à cette date, ainsi que Richard Fouillard, de Saint-Lazare, furent tous appelés pour témoigner.

Le juge Gray avisa la trentaine de personnes qui y était qu'une décision en sortira dans environ trois semaines.

Calendrier

La rencontre du Regroupement culturel provincial débutera à 8h30 le samedi 3 décembre au CCFM. Les membres du comité culturel de chez nous intéressé à y assister, SVP aviser la secrétaire, Sarah Fleury, pour planifier le déplacement.

Atelier de "Paper tole" à l'école, samedi le 3 décembre, de 10h00 à 16h00.

Fête de Noel et bingo pour toutes les dames auxiliaires de la paroisse de Saint-Lazare le dimanche 4 décembre à 14h00, à la salle communautaire.

Une "cantate" sera presentee en l'église de Saint-Lazare le mardi 6 décembre à 20h00.

Une session de bible sera donnée par M. et Mme Armand Desharnais et Joanne Couture à l'école Saint-Lazare les 9, 10 et 11 décembre. Si vous êtes intéressés, appelez André ou Colette Huberdeau au 683-2323.

Père Noel visitera les Mini franco fun le mercredi 14 décembre vers 10h00.

Concert de Noel, donné par les élèves de l'école Saint-Lazare, le mercredi 14 de cembre.

Répétitions de chants pour Noel tous les dimanches après la messe de 9h15.



Marguerite CHARTRAND

Le 10 novembre 1983, au Health Sciences Center, s'éteignait paisiblement à l'âge de 81 ans et 8 mois, Marguerite Chartrand (née Devlin).

Marguerite Chartrand naquit à Saint-Laurent en 1902 et y demeura toute sa vie. Quatre jeunes enfants et son cher époux Ludovic la précédèrent dans la tombe. Extrêmement pieuse, elle accepta courageusement les fardeaux de la vie quotidienne. Nul ne pourra oublier sa grande dévotion à la Vierge Marie, sa pieté et son dévouement.

La défunte laisse dans le deuil trois fils: Norman et Alfred de Winnipeg et Donat de Saint-Laurent; sept filles: Donna Bruce d'Edmonton, Rita Lauzon de Winnipeg, Patsy Millar d'Oak Point, Berthe Lambert, Thérèse Dumont, Yolanda Lavallée et Denise Boyer, tous de Saint Laurent.

La messe de Requiem fut célébrée par le Révérend père L. Brossard, assisté des Révérends pères J. Methé, M. Desautels, E. Morand et P. Morand, tous Oblats de Marie Immaculée. L'inhumation se fit dans le lot de famille au cimetière local.

Agissaient comme porteurs: Léo Lambert, Paul Dumont, Larry Chartrand, Gérald Boyer, Jim Lauzon et Warren Millar, tous petits-fils de la défunte.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille désirent remercier bien chaleureusement tous ceux et celles qui ont bien voulu leur offrir des témoignages de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, cartes de sympathie ou assistance à la messe des funérailles, et en particulier les Révérends Pères Oblats de Saint-Laurent, Saint-Boniface, Fort Garry et Winnipeg. Merci aussi aux dames de la paroisse pour l'excellent goûter offert aux nombreux parents et amis.



REMERCIEMENTS

Le 9 [illegible] soeur, Thérèse Legal, fut accueillie dans les bras du Seigneur qu'elle aimait tant. Elle n'est plus parmi nous, mais toutes ses bontés, sa joie de vivre et son généreux amour restent des souvenirs très vifs.

Sa famille tient à remercier tous ceux et celles qui ont si chaleureusement offert leurs condoléances, leurs cartes et messes et qui, au cours de sa maladie, l'aidèrent par leurs prières, leurs visites et leurs soins. Ces précieux témoignage d'amitié ne seront pas oubliés.

Merci:

à la communauté des Soeurs Grises;

à ses infirmières;

à ses médecins;

à l'abbé Couture et à tous les prêtres;

à la chorale de la Cathédrale;

à l'organiste;

et au salon funéraire Desjardins.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille de Marie-Anne Trudeau désirent remercier le célébrant, l'abbé L. P. Jean; les assistants: l'abbé Gédéon Trudeau, le père Roland Prescott PB, et l'abbé Robert Nadeau; la lectrice, Patricia Barnard; Claudette Mayer et Pauline Friesen qui firent la quête; l'organiste; la chorale et la directrice Sr A. Dorge; les porteurs: Mario Forest, Robert La Berge, Glenn, Gilbert, Gérald et Rhéal Trudeau; et tous ceux qui se sont rendus à la cathédrale de Saint-Boniface pour les funérailles ou qui ont fait parvenir leur condoléances par cartes, fleurs et offrandes de messes.

Nous désiront remercier spécialement Sr Rosaria Lamothe, SNJM, qui depuis longtemps lui apportait la communion chez elle. Votre amitié et bienveillance étaient appréciées de tous.

Nous désiront aussi remercier le père G. Jolicoeur SJ, Sr Simone Forest, SGM, ainsi que Dr Martin et les infirmières de l'hôpital Saint-Boniface, pour les bons soins donnés à notre mère, ainsi que le Salon funéraire Desjardins.

Arthur DUBOIS

Le [illegible] 1983, à l'hôpital De Salaberry, à Saint Pierre [illegible], Manitoba, est décédé Arthur Dubois, à l'âge de 73 ans, de Saint-Malo, Manitoba.

Les prières ont eu lieu en l'église catholique de Saint-Malo le [illegible] de la Resurrection [illegible] 26 novembre à [illegible] de Saint-Malo.

Arthur Dubois laisse à chérir sa mémoire neuf frères: Eugène et [illegible] de Saint Malo; Eddy et sa femme Rose Marie, de Saint Malo, Joe et sa femme Lucille, Paul et sa femme Léa, Johnny et sa femme Aline, Jerry et sa femme Cécile, tous de Winnipeg; Ulysse et sa femme Delphine, Lorette, Rosaire et sa femme Bernice, tous de Saint Pierre-Jolys. Cinq soeurs: Flore Lafantaisie, Yvonne Hery, Alice Charette, Thérèse St-Cyr, tous de Winnipeg, Marguerite et son mari George Patenaude, de Saint Malo; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Il fut prédécédé par sa mère, Rose Anna, en 1977 et son père, Joseph, en 1943.

Les porteurs étaient: MM. Roger Dubois, Robert Dubois, Donald Dubois, Gerald Chouinard, Guy Patenaude et Denis Lafantaisie.

Un merci très spécial aux docteurs, infirmières et au personnel de l'hôpital de Saint Pierre Jolys pour leur patience et leur compassion.

Le salon mortuaire St Pierre (Loewen) Funeral Chapel était en charge des arrangements.

Pierre SIMARD

La paroisse de La Salle, Manitoba, vient de perdre un de ses pionniers. Paisiblement, le mercredi 16 novembre 1983, s'endormit dans la paix du Seigneur, à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes, Pierre Simard, âgé de 90 ans et 5 mois.

Ce respectable nonagénaire naquit à Letellier (St-Pie), Manitoba, le 5 juin 1893, sixième fils d'Honoré Simard et D'Exilda Dégagné. Sa famille déménagea à La Broquerie l'année suivante, i.e., en 1894. Pierre Simard fréquenta l'école élémentaire de la localité. De 14 à 18 ans, il travailla fort sur la ferme de son père, mais le dimanche, jour de congé, Pierre en profitait pour jouer au croquet. C'est donc en pleine jeunesse qu'il alla faire chantier dans la forêt de Marchand, pour bûcher du bois et travailler aussi au moulin à scie. Le soir, pour se reposer d'un labeur ardu, il aimait jouer aux cartes.

C'est durant cette époque qu'il fit la connaissance d'une jeune fille bien talentée, Yvonne Cormier, fille de M. et Mme Joseph Cormier (née Ernestine Pelletier), de La Salle, [illegible] de La Broquerie. Pierre et Yvonne se marièrent le 13 janvier 1920 à La Salle, vécurent encore deux ans à La Broquerie, puis vinrent s'établir en juin 1922 à La Salle. Après être demeurés deux ans sur une ferme à l'ouest de la paroisse, ils déménagèrent définitivement au village en 1924, où ils résidèrent jusqu'à leur mort.

M. Simard exerça plusieurs métiers afin de faire vivre convenablement sa famille, qu'il affectionnait beaucoup. D'abord bûcheron, puis fermier et charpentier, il fut aussi responsable de la conciergerie se rapportant à l'école, à l'église et au cimetière. Son travail sur le chemin de fer, à l'emploi du Canadien Pacifique, lui assura un autre gagne pain, en des temps bien difficiles, surtout durant les années de dépression. Pierre appuya toujours son épouse Yvonne, qui fut, durant de nombreuses années, secrétaire de la commission scolaire St-Hyacinthe de La Salle, en matières d'enseignement, de langue, de religion, de conservation et de tradition.

En 1970, M. et Mme Pierre Simard eurent la grande joie de célébrer leur jubilé d'or de mariage. Le 11 juillet 1973, Yvonne s'éteignait à l'âge de 77 ans et 7 mois au Foyer hospitalier de Saint Norbert. Une petite fille d'un an l'avait précédée dans la tombe le 19 septembre 1922. Pierre Simard célébra son 90e anniversaire de naissance le 5 juin dernier à la salle paroissiale de La Salle, à un heureux thé-rencontre de parents et d'amis. Très actif au sein de la communauté et de l'église, il fut aussi un membre fier des Chevaliers de Colomb, du Conseil 7793, de La Salle. On se souviendra de Pierre comme un homme joyeux, plein de vie dans les réunions familiales, disponible et toujours prêt à rendre service.

Pierre Simard laisse dans le deuil trois filles et trois gendres: M. et Mme George Cherlet (Jeanne), de Winnipeg; M. et Mme Albert Desautels (Rita), de Saint-Boniface; M. et Mme Gérard Arbez (Ernestine), de La Salle; deux fils et deux belles-filles: M. et Mme Gabriel Simard (Florence), de La Salle; M. et Mme Henri Simard (Jacqueline), de Saint-Boniface; 19 petits-enfants, 13 arrière-petits-enfants; un frère, Cyprien Simard de La Broquerie; une soeur, Mme Rose Anna Deslauriers de Saint Boniface.

Les prières pour le regretté défunt furent récitées le samedi 19 novembre en l'église de La Salle à 13h30. Précédée par le visionnement, la messe de la Résurrection fut célébrée par l'abbé Florent Labonté, curé de la paroisse, assisté des abbés George Svoboda et Roland Lanoie, respectivement de North Kildonan et de Saint-Vital, comme concélébrants. Au prône, dans une [illegible], l'abbé Labonté [illegible] aux fidèles présents un message de consolation et d'esperance. Il rappela que Pierre Simard vécut, en enfant de Dieu, la foi de son baptême. Comme son principal souci fut de garder son foyer foncièrement chrétien, il le confia à la garde de la Vierge Marie, en lui récitant souvent son chapelet. Il fut donc un chrétien priant et un bon père de famille.

L'assistance nombreuse fut une vivante manifestation de l'estime dont jouissait le cher disparu. On remarqua, entre autres, la présence des religieuses, Filles de la Croix, qui oeuvrèrent longtemps à La Salle, dont celle de la belle-soeur du défunt, Sr Eva Cormier. La chorale de la paroisse fit les frais du chant. Plusieurs petits-enfants de M. Pierre Simard exercèrent des fonctions liturgiques durant la célébration. La garde d'honneur fut assurée par les Chevaliers de Colomb du 4e degré. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

Les porteurs furent: MM. Gérald et Paul Arbez, Larry Cherlet, Léo et Raymond Desautels et Philippe Simard, six petits enfants du défunt.

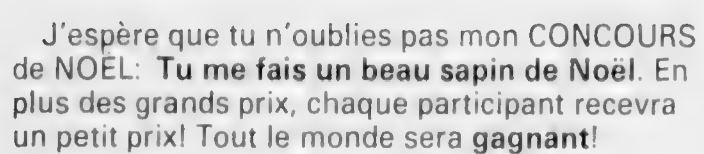
La direction funéraire fut confiée au salon mortuaire Desjardins.

REMERCIEMENTS

La famille de Pierre Simard désire remercier sincèrement les parents, les amis et tous ceux qui lui témoignèrent des marques de vive sympathie à l'occasin de son deuil récent, soit par offrandes de prières, messes, tributs floraux, messages de condoléance, assistance ou participation active aux funérailles, etc.

Un merci spécial à la chorale paroissiale aidée par M. Marcien Ferland, à l'organiste, aux membres du clergé, y compris l'abbé Florent Labonté, curé, ainsi qu'aux Chevaliers de Colomb du 4e degré, qui donnèrent une couleur vivante à la célébration. Vive gratitude au médecin de famille, Dr Patrick Doyle, de Sainte-Anne-des-Chênes, ainsi qu'à Philippe Lavack, directeur de la chapelle funéraire Desjardins. Un merci bien spécial aux dames de la paroisse de La Salle qui ont servi un délicieux goûter à la salle paroissiale, après l'inhumation.

La page de Bicolo



Bonjours les amis!

Que je suis content de voir toute cette belle neige! Je peux maintenant glisser, patiner et aller en motoneige.

Aimes-tu l'hiver?

Bicolo



J'espère que tu n'oublies pas mon CONCOURS de NOËL: **Tu me fais un beau sapin de Noël**. En plus des grands prix, chaque participant recevra un petit prix! Tout le monde sera **gagnant**!

Envoie ton dessin à:

Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Le concours finit le 8 décembre!

Voici un casse-tête facile à faire. Il se rapporte à l'hiver et à ses jeux.

Un joueur de hockey se cache ici...

Regarde les images, et en commençant avec le No 1 et en prenant la première lettre de chaque image, tu trouveras le nom d'un bon joueur de hockey des Canadiens.

Un bonhomme de neige

N'oublie pas ton nom, adresse, âge et numéro de membre.



Ce que tu as besoin: rouleau de papier hygiénique, balles d'ouate, retailles de papier construction, noir et rouge, ruban ou bout de laine.

Quand tu as rassemblé ton matériel, tu étends de la colle sur le rouleau (la colle en baton va très bien). Ensuite tu prends tes petites balles d'ouate une à une, tu les étires un peu et tu les colles sur ton rouleau. Mets-en tout le tour. Pour la tête, tu en mets un peu moins, et pour le corps, un peu plus. Attache la laine ou le ruban à environ 7 cm; c'est le foulard.

Découpes des petits ronds dans ton papier noir pour les yeux et les boutons. Tu fais le nez et la bouche rouge. Tu peux lui mettre une petite tuque sur la tête ou fais-lui un chapeau. Avec ton papier noir, dessine un rond environ 6 cm de diamêtre et découpe un autre cercle en dedans (de la dimension du rouleau) soit 4 cm. C'est le rebord du chapeau. Enfile-le sur le rouleau. Découpe un rectangle en papier noir de 13 cm x 2 cm. Colle-le sur le rebord.

Voilà! Tu le mets au centre de la table et tu attends les compliments!

C'est le temps d'envoyer mon Sapin de Noël!

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

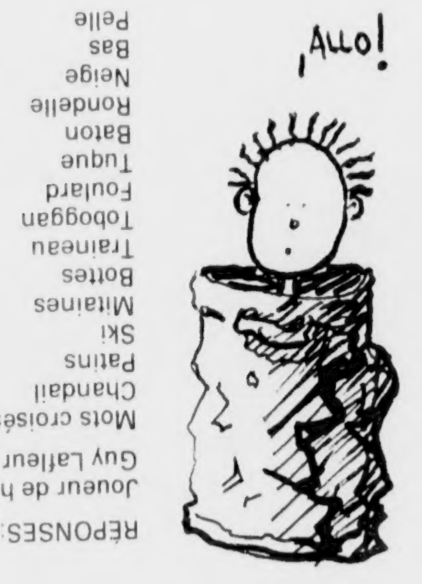
Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

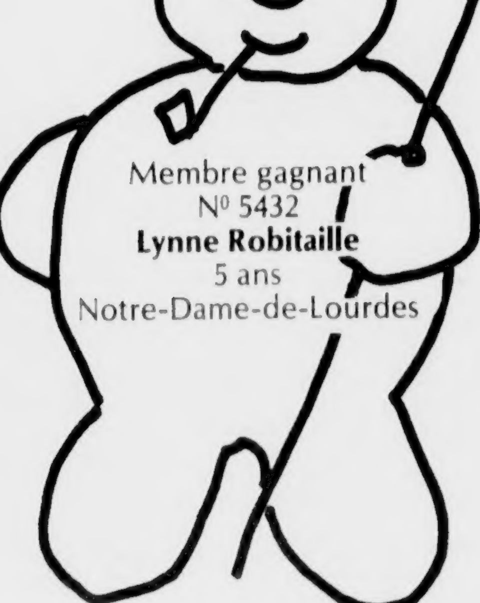
Nom: ....

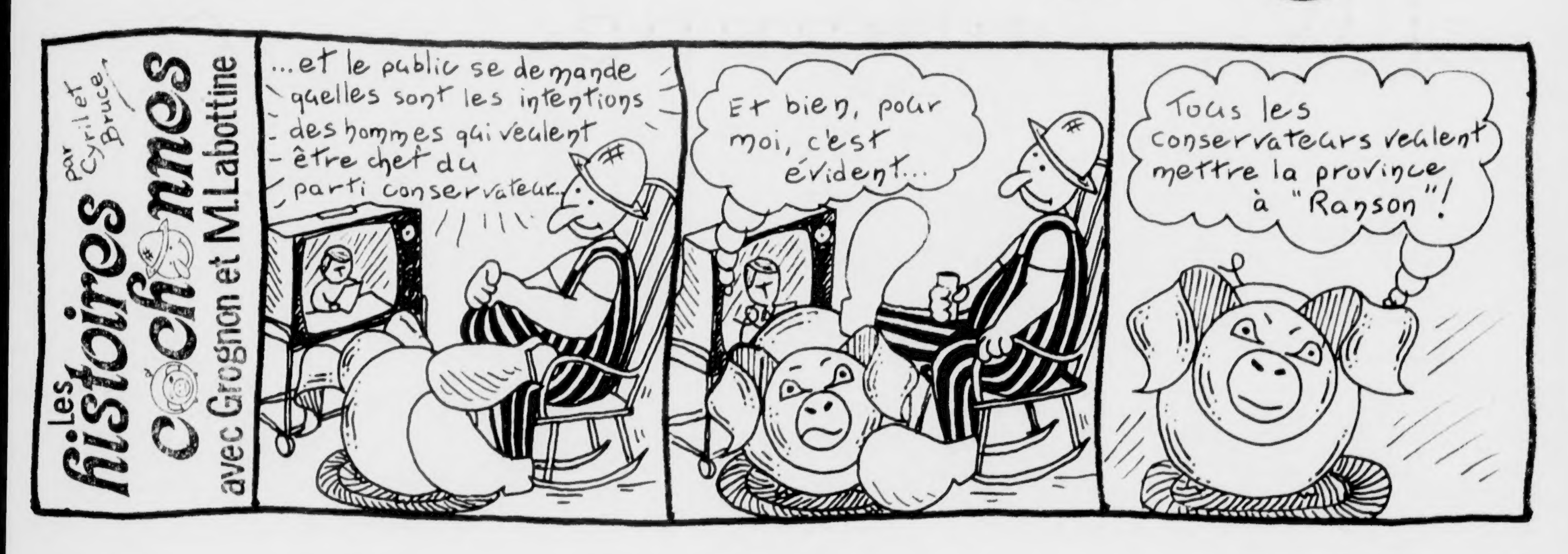
Adresse: ....

Code postal: .... **Âge:** ....

RÉPONSES:
Joueur de hockey:
Guy Lafleur
Mots croisés:
Chandail
Patins
Ski
Mitaines
Bottes
Traineau
Toboggan
Foulard
Tuque
Baton
Rondelle
Neige
Bas
Pelle







Transcona

34 enfants participent à la catéchèse

La catéchèse pour les enfants de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption à Transcona se fait sous la direction de l'abbé Marcel Toupin, curé, tous les lundis soirs à 19h00, au Centre culturel Assomption et au sous-sol du presbytère.

Les enseignants sont: 1ère année, Monique Lamoureux; 2e, Rita Lamoureux; 4e, Lina Parent; 5e et 6e, Yvette Guillemi-not; 7e, Louise Granger. Pour le moment, il n'y a pas d'élèves en 3e et 8e année.

Le nombre d'élèves à la catéchèse se chiffre à 34; ce nombre ne comprend pas les enfants qui fréquentent l'école Taché à Saint-Boniface ou l'enseignement de la catéchèse se fait régulièrement.

L'Arche Winnipeg fêtera son 10e anniversaire

George Durner, directeur de l'Arche Winnipeg Inc., annonce une célébration du 10e anniversaire de l'Arche pour le samedi 3 décembre.

Il y aura célébration liturgique à 17h30 en l'église de Blessed Sacrament et à 19h00 réception et soirée dansante au Centre culturel Assomption, 711, rue Léola.

On annonce aussi que l'Arche vient d'ouvrir un autre foyer d'accueil au 412-414, avenue Kildare est à Transcona. Le coût s'élève à 75 000$ pour ce duplex et on aura recours à la générosité des amis de l'Arche pour boucler cet achat.

Hélène BLAIS

Calendrier

La LFC, section paroissiale de l'Assomption, prépare actuellement le Banquet-soirée de Noel annuel pour le dimanche 4 décembre à 19h30 au restaurant Dal's, angle Victoria et Bond. Cette soirée est offerte aux personnes d'âge d'or, aux dirigeants d'organismes paroissiaux, ainsi qu'aux membres de la Ligue féminine catholique et leur conjoint.

mots croisés

PROBLEME 5611

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												■
2							■					
3						■				■		
4						■			■			■
5				■								
6			■	■						■		
7			■			■					■	
8			■						■		■	
9		■			■							
10	■					■		■				
11									■			
12							■					

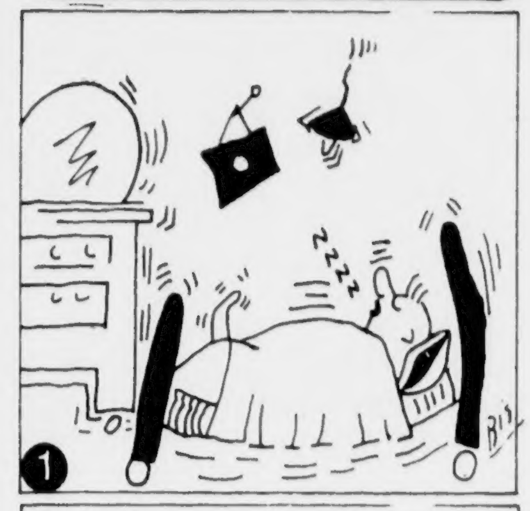
HORIZONTALEMENT

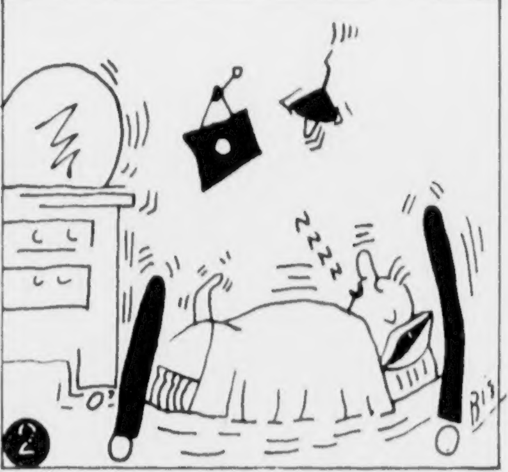
1–Ensemble des échanges qui s'accomplissent dans l'organisme.
2–Maisons d'enseignement. – Fille du frère ou de la soeur.
3–Qui est contre le droit (pl.). – Atre, moins une lettre. – Coutumes.
4–Grès grossier. – Dém. – Patrie d'Abraham.
5–Durillon. – Ouvrir le ventre.
6–Symb. chim. – Substance métallique résultant de la première fonte d'un minéral avant d'avoir été épuré. – Réitération.
7–Note. – Pron. pers. – Lieu où l'on bat le grain.
8–Post scriptum. – Premièrement.
9–De la gamme. – Faire la minute d'un écrit.
10–Du verbe mordre. – Du verbe tendre.
11–Qui a des vers (pl.). – Pièce du jeu de golf.
12–Chose précieuse. – Inventer.

VERTICALEMENT

1–Partie de la main. – Télévision (Inversé).
2–Etat d'écolier (pl.). – Eau salée.
3–Lieu de l'arène où l'on enferme les taureaux avant le combat. – Jaune, couleur d'or.
4–Autrefois, nom de la plus grave des voix de femme. – Organe reproducteur des cryptogames (pl.).
5–Convertisseur sidérurgique. – A deux voix.
6–Partie dure du corps humain. – Sert à encourager. – Chiffres romains. – Soeur.
7–Corps obtenu par l'action de l'ammoniaque sur l'acétate d'éthyle.
8–Dessein délibéré d'accomplir tel ou tel acte. – Abrév. de science.
9–Titre anglais. – Trois fois. – De la gamme.
10–Moi. – Patrie d'Abraham. – Inscription, titre.
11–Débarrasser de toute ordure. – Prince de Troie.
12–En les. – Contempler.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

mots cachés

6 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	O	L	I	T	A	I	R	E	S	E	R	V	E	R
2	A	T	N	O	I	T	A	G	E	N	A	T	U	R	E
3	V	I	U	E	L	L	Y	D	I	I	E	M	M	O	C
4	O	T	L	P	A	I	R	E	A	T	R	O	U	S	A
5	I	E	L	E	E	N	R	A	T	U	R	E	R	I	R
6	R	S	E	R	M	F	A	C	I	L	E	M	E	N	T
7	R	T	C	F	A	T	A	L	I	S	T	E	D	I	R
8	E	C	R	E	M	M	O	C	O	M	P	T	E	R	A
9	I	R	O	C	I	E	U	X	T	O	T	A	U	X	I
10	F	A	I	T	A	M	E	S	O	I	G	N	E	R	N
11	A	V	R	I	V	I	E	R	E	S	O	M	M	E	E
12	I	A	E	O	A	R	I	C	R	I	O	N	O	I	R
13	S	T	S	N	R	E	I	F	I	R	C	A	S	L	O
14	A	E	T	N	E	M	E	L	L	E	R	U	T	A	N
15	N	S	E	E	S	T	N	E	M	E	T	I	A	R	T

Ames
Cieux
comme
commerce
compter
cravates
croire
Facilement
faisan
fait
fataliste
fier

frein
Idylle
[illegible]
Nature
naturellement
négation
noir
noircir
nulle

Otite
Paire
perfectionne
Raturer
réserver
reste
ride
rivières
Sacrifier
savoir
soigner
solitaires
somme
stupéfactions
Test
totaux
trace
traineront
traitements
trous

Réponse du no: ANIMAL

CINÉ MINI-REBUS

A- l' 1-2 [Alain Delon]. Fer-nan-d'l [Fernandel]. 2- fût-n's [De Funès]. G-rare-fi-lit'p [Gérard-Philippe].

LES CORBEAUX

Lit-var-eau [Livarot].

solutions

PROBLEME 5611



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	T	A	B	O	L	I	S	M	E	■
2	E	C	O	L	E	S	■	N	I	E	C	E
3	T	O	R	T	S	■	A	T	R	■	U	S
4	A	L	I	O	S	■	C	E	■	U	R	■
5	C	A	L	■	E	V	E	N	T	R	E	R
6	A	G	■	■	M	A	T	T	E	■	R	E
7	R	E	■	S	E	■	A	I	R	E	■	G
8	P	S	■	P	R	I	M	O	■	N	■	A
9	E	■	D	O	■	M	I	N	U	T	E	R
10	■	M	O	R	D	■	U	■	T	E	N	D
11	V	E	R	E	U	S	E	S	■	T	E	E
12	T	R	E	S	O	R	■	C	R	E	E	R



VOYAGE SURPRISE

1. Photo du journal à l'envers. -2. Guide: couverture à l'envers. -3. Le couloir devrait être de l'autre côté du compartiment. -4. L'homme fume en même temps pipe et cigare. -5. L'enfant mange à la fois une glace et un sandwich. -6. La poignée de la malette est sur le couvercle. -7. La photographie intitulée ,,La Beauce'' représente un paysage de montagne.

Quel monde que le nôtre !





Dans ce port, le dessinateur a commis volontairement cinq erreurs. Les trouvez-vous ?

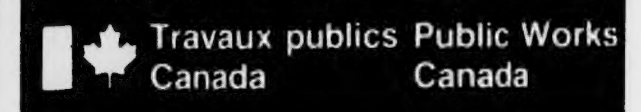


Le train file dans la campagne mais dans ce compartiment, les surprises s'accumulent. Observez attentivement le dessin et vous les trouverez.



En déchiffrant ces mini-rébus, vous découvrirez des noms d'acteurs très connus.





APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Chef du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux Bureau du plan de distribution, même adresse que ci-dessus, tél.: 949-2372.

PROJET

Nº 615476-DT-034 - pour Revenu Canada Taxation
Winnipeg, Manitoba
Centre régional de data
66, chemin Stapon
"Flooring installation - PVC tile
Section de la distribution du courrier

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: le vendredi 9 décembre 1983

Dépôt: Nil

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

AU COEUR DE LA VILLE

Vente d'artisanat de Noël

La plus grande vente d'artisanat au Manitoba aura lieu au Centre des congrès de Winnipeg du 1er au 4 décembre. 150 artisans de l'Ouest canadien mettront en vente leurs oeuvres de bijouterie, vitraux, vêtements de mode et vêtements pour enfants, articles de cuir, jouets et bien d'autres.

Pour de plus amples renseignements sur la 4e Vente annuelle d'artisanat de Noël au Manitoba, composer 942-8580.

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG



Avis aux personnes âgées et pensionnées

concernant les prestations dans le cadre du Programme d'aide aux propriétaires pensionnés en matière de taxes scolaires pour 1978 et 1979.

Les personnes âgées et pensionnées* en 1978 ou en 1979 ont jusqu'au 31 décembre 1983 pour soumettre leur demande de prestations dans le cadre du Programme d'aide aux propriétaires pensionnés en matière de taxes scolaires pour 1978 et 1979. Les prestations pouvant atteindre 100$ maximum sont versées lorsque les taxes scolaires d'un propriétaire pensionné dépassent 375$, et couvrent intégralement l'excédent.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Bureau d'assistance fiscale du Manitoba, Édifice Norquay, pièce 309. Nº de téléphone à Winnipeg: 943-3401; à l'extérieur de Winnipeg, faire le 0 et demander à la téléphoniste le numéro Zenith 36400 (sans frais).

* *Toute personne âgée de 55 à 64 ans et dont au moins la moitié du revenu provient de pensions.*

MANITOBA
Ministère des finances



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Octroi de licences de systèmes de télévision à antenne collective et exemption. Le 16 mars 1977, le Conseil publiait un avis public intitulé Octroi de licence d'antenne collective de télévision et exemption. Ainsi, il était désormais possible aux exploitants de certaines entreprises de réception de radiodiffusion au Canada, appelées systèmes de télévision à antenne collective (TVAC), d'être exemptées, à certaines conditions, de l'obligation de détenir une licence de radiodiffusion. Depuis, des changements technologiques, notamment l'utilisation accrue de satellites pour la distribution de services étrangers et canadiens, ainsi que l'octroi de licences pour de nouveaux genres de services discrétionnaires canadiens ont sensiblement transformé le secteur de la radiodiffusion. Pour cette raison, dans les avis publics CRTC 1982-45 et CRTC 1983-88 des 31 mai 1982 et 29 avril 1983 respectivement, le Conseil invitait toutes les parties intéressées à formuler des observations sur l'à-propos de modifier les critères d'exemption de 1977. Compte tenu de l'évaluation des mémoires reçus, le Conseil a conclu que pour maintenir l'intégrité du système de la radiodiffusion canadienne, toutes les classes d'entreprises de réception de radiodiffusion, y compris les systèmes TVAC, devraient se livrer concurrence de façon équitable en termes de distribution de signaux et de services de manière qu'aucun avantage indû ne soit conféré à une classe en raison de mesures réglementaires différentes. Les critères d'exemption du Conseil sont comme suit au présent avis en appendice. Ils entreront en vigueur le 1er février 1984. **Appendice** Octroi de licence TVAC et exemption: Conformément aux alinéas 16(1)(a) et 17(1)(e) de la Loi sur la radiodiffusion, le Conseil a exempté les exploitants d'entreprises de réception de radiodiffusion de la classe connue sous le nom de télévision à antenne collective (TVAC) de l'obligation de détenir une licence de radiodiffusion. Les mesures du Conseil s'appliquent comme suit: A. À compter du 1er février 1984, la classe de licence désignée TVAC dans l'avis public du CRTC intitulé Octroi de licence d'antenne collective de télévision et exemption du 16 mars 19-- est révoquée et remplacée par la nouvelle classe de licence TVAC décrite ci-dessous. B. À compter du 1er février 1984, tous les exploitants d'entreprises de réception de radiodiffusion qui se conforment aux critères énoncés ci-dessous sous la rubrique "Critères d'exemption" sont exemptés de l'obligation de détenir une licence de radiodiffusion. Par conséquent, toute entreprises de réception de radiodiffusion qui ne peut être exemptée en vertu du paragraphe B ci-dessus doit être exploitée conformément à une licence de radiodiffusion. Critères d'exemption: 1. L'entreprise est: (1) située exclusivement sur un terrain que possède ou loue l'exploitant ou, dans le cas d'une entreprise exploitée par une société de copropriétaires, sur un terrain que possède ou loue cette société ou l'un de ses membres; ou (b) est effectivement contrôlée par une institution à caractère éducatif et dessert seulement cette institution, y compris les immeubles résidentiels qui lui appartiennent ou qui en font partie. 2. L'entreprise n'est reliée par aucun moyen de transmission, exception faite de la réception en direct des signaux de radiodiffusion conventionnels ou de la réception directe de services par satellite ou micro-ondes. (a) à un terrain que ne possède ou ne loue la ou les personnes mentionnées ci-dessus, ou (b) au-dessus d'une voie publique ou d'une route, sauf dans le cas d'une société de copropriétaires ou d'une société coopérative reconnue dont tous les membres résident sur le terrain où se trouve l'entreprise, ou encore d'une institution à caractère éducatif décrite en 1.(b). 3. Aucune contribution distincte, ni bénéfice direct n'est obtenu pour l'usage de toute partie de l'entreprise ou pour tout service fourni, sauf pour les contributions ou droits payables par l'exploitant de l'entreprise au distributeur d'un service. 4. Tous les signaux locaux de télévision canadienne sont distribués par l'entreprise, dans chaque cas sans diminuer la qualité du signal reçu. "Signaux locaux de télévision canadienne" signifie les signaux de toutes les stations de télévision autorisées par le Conseil dont "la zone officielle de rayonnement" A (telle que définie par câble) couvre le territoire desservi par l'entreprise en question. 5. Aucun service reçu par satellite ou par micro-ondes n'est distribué par l'entreprise, autre qu'un service dont la distribution par la titulaire d'une entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert le territoire dans lequel l'entreprise se trouve, a été autorisée par le Conseil. 6. Aucun long métrage introduit localement n'est distribué par l'entreprise. (PN-255)

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE ANAIS L'HEUREUX, aussi connue comme EDNA L'HEUREUX, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 2 janvier, 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour du mois de novembre 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 150225 - pour Environnement Canada
Winnipeg, Manitoba
Bureau de poste général
"Upgrade Computer and Communications
Pièces 902 - 905

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: le vendredi 16 décembre 1983

Dépôt: 25$

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, ou pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; et 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina Saskatchewan, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 037651 - pour la Santé et bien-être Canada
Winnipeg, Manitoba
Federal Building

Succursale de la protection de la santé
Santé et bien-être Canada
Promouvoir le laboratoire

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de construction de Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

Date de fermeture: le jeudi 15 décembre 1983

Dépôt: $50.00 pour chacun des projets

DÉPÔT D'ENCHÈRE: Les sous-entrepreneurs pour les commerces électriques et mécaniques devront soumettre leur soumission au "Manitoba Bid Depository Inc.", 290, rue Burnell, Winnipeg, Manitoba, pas plus tard que 10h00, le mardi 13 décembre 1983, selon les "Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Building Construction Projects)".

INSTRUCTIONS

Les dépôts pour l'obtention de plans et devis descriptifs doivent être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

